



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1930

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE ANS.

1897-1930

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

Directeur politique: JULES-EDOUARD PREVOST.

Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée.

Secrétaire de la Rédaction: ANDRÉ MAGNANT.

ABONNEMENT: \$2. par année.

SAINT-JEROME. Comté de Terrebonne.

A L'ETRANGER: \$2.50 par année.



LABELLE

AU PARLEMENT D'OTTAWA

Les travaux de la session fédérale se poursuivent d'une manière normale et assez souvent monotone. A part quelques légères escarmouches, par-ci par-là, les débats se déroulent sans incidents remarquables.

Les délibérations parlementaires de nos jours, à Ottawa, ne sont plus celles d'autrefois. Les partis et les groupes étant plus nombreux, la discussion a changé d'aspect. Elle est moins souvent acrimonieuse. Cela est dû aux questions variées soumises à l'attention de la Chambre par des députés ou des groupes qui se tiennent en marge des deux anciens partis politiques. Cela est dû aussi au fait que les deux anciens partis n'étant plus seuls en présence, le combat parlementaire se complique, exige plus de prudence et évite autant que possible les violentes attaques qui, autrefois mettaient si fréquemment aux prises les deux seuls partis en antagonisme.

Devant compter, aujourd'hui, sur les francs-tireurs et les escouades qui sont en dehors de la stricte discipline, les partis politiques se montrent plus circonspects. La Chambre des députés en est devenue plus calme, mais elle a, sans nul doute, perdu de son pittoresque.

Aujourd'hui, dans la bataille parlementaire comme dans les combats militaires, la tactique des chefs compte plus que la valeur personnelle d'un orateur, quel qu'il soit.

C'est ainsi que, depuis quelques jours des sujets d'une grande portée ont été étudiés, sans éclat, aux communs.

N'a-t-on pas décidé de s'intéresser davantage aux anciens soldats, d'étudier les moyens efficaces à prendre pour développer chez nous une mentalité favorable à la paix, de conclure avec la Nouvelle-Zélande un traité de commerce plus avantageux que celui qui existe présentement, de ne pas accorder à la cour suprême de l'Ontario juridiction dans les causes de divorce.

Ce sont là autant de questions d'une importance indiscutable qui ont été, entre autres, prises en considération par la Chambre des députés, depuis une semaine.

Voici le texte de la résolution présentée par l'honorable Dr J.-H. King, ministre des pensions et de la santé, et adoptée par la Chambre:

"Il y a lieu de présenter une loi concernant les allocations aux vétérans de la guerre, afin de donner de l'assistance à certains vétérans qui ne reçoivent pas de pension, ou qui s'ils reçoivent une pension, ne reçoivent qu'une pension partielle, ou qui ne peuvent trouver de l'emploi, et pour pouvoir à l'administration, aux montants, aux conditions et termes de ces allocations, et au paiement de telles sommes qui pourront être requises pour appliquer les dispositions de ce projet de loi."

Ce projet de loi a été adopté et

renvoyé au comité spécial nommé pour étudier les problèmes des soldats. Nous en donnerons les principales clauses dans un prochain article.

La motion de Mlle Agnès McPhail, députée de Grey-Sud-Est, ayant trait à la fondation de chaires et de bourses universitaires pour la promotion des bons rapports entre les nations, a été amendée au cours de la discussion qu'elle a provoquée. Cette motion se lit comme suit:

"La Chambre est d'avis que pour cent dollars dépensés pour la guerre, un dollar devrait être dépensé pour promouvoir la paix en établissant une chaire des Relations Internationales et en fondant des Bourses internationales dans chaque Université canadienne et que cette motion soit renvoyée au comité des relations industrielles et internationales qui l'examinera et fera rapport à la Chambre."

Le débat sur le traité de la Nouvelle-Zélande a donné lieu à plusieurs discours où l'on a beaucoup parlé des intérêts de l'industrie laitière, d'importation et d'exportation, de bourse, etc. Les conservateurs ont voulu faire croire que notre traité de commerce avec la Nouvelle-Zélande était une cause de ruine pour l'industrie laitière.

Cette opinion, évidemment exagérée, a été contredite par plusieurs députés et surtout par l'honorable M. Malcolm, ministre du commerce. Nous reviendrons sur les points soulevés dans cette discussion.

Tout en niant que le traité actuel soit aussi préjudiciable que les Tories le disent, le gouvernement a déjà songé à le rendre meilleur pour le Canada. C'est pourquoi il propose que cet arrangement commercial soit remplacé aussi tôt que possible par un traité avec la Nouvelle-Zélande et que des démarches immédiates soient faites pour négocier tel traité.

Le bill de M. Wodsworth, député de Winnipeg, pourvoyant en la province de l'Ontario à la dissolution et à l'annulation du mariage a été défait à la Chambre par 79 votes contre 78.

Les orangistes et les Tories font grand bruit autour de ce vote et accusent les députés de la Province de Québec d'imposer leur volonté à l'encontre du désir de la province d'Ontario.

Les faits sont tout autres. Avant l'ordre du jour, mercredi M. Henri Bourassa, député de Labelle, a protesté contre les commentaires et l'accusation des journaux Tories et des orangistes à ce sujet. Il a analysé le vote donné sur le bill Wodsworth et il a démontré que 26 députés de la province d'Ontario avaient voté contre ce bill.

Les Tories, croyant que l'heure des élections générales approche, reprennent avec une vigueur nouvelle leur campagne de préjugés.

Il est à souhaiter que l'opinion saine du pays ne se laisse pas influencer par cette basse politique tory.

LE PREDICATEUR DE NOTRE-DAME

[Ecrit pour L'AVENIR DU NORD]

Je suis allé entendre, dimanche dernier, le Père Bellouard, qui prêche cette année le carême de Notre-Dame à Montréal, et j'ai dit déjà aux lecteurs du Canada, le journal du matin de la grande ville, l'excellente impression que l'éloquent prêcheur me paraît avoir produite sur son immense auditoire.

"Il a une manière très personnelle de développer les sujets connus, n'avait-on écrit, il est homme de doctrine, exact et vrai, et sait pousser très loin l'analyse psychologique. Sa voix est très nette et son articulation excellente, ce qui lui permet de se faire bien entendre. Sa parole est chaude et sympathique, elle part de l'âme et va à l'âme."

Et c'est bien cela, en effet. Si le Père Bellouard n'est ni véhément, ni enlevé, comme il s'en trouve, et si sa phrase à longues périodes l'expose à un peu de monotonie, la richesse de son vocabulaire et de son style font qu'il ne se lasse pas et sa parole, en vérité, est extrêmement sympathique.

Le Père Bellouard est dominicain. Il porte avec grâce l'habit blanc et noir aux larges manches, qui se prête si heureusement aux grands mouvements oratoires et à l'éloquence enveloppante. Son genre est bien celui des fils de saint Dominique. C'est un frère de Monsabré et du Père Janvier, avec qui, il me semble, il s'apparente plutôt qu'avec Lacordaire, tel qu'on nous le dépeint, ou le

Père Plessis, tel que nous l'avons connu au Canada.

Il a 44 ans, étant né le 11 mars 1886, à Châtillon-sur-Sèvres, dans le bocage vendéen, au diocèse de Poitiers. Ordonné prêtre en 1910, il a été professeur d'anglais, puis missionnaire diocésain. Il a fait la guerre (1914-1918) dans un bataillon d'infanterie. Il y fut blessé, quatre fois cité à l'ordre du jour et décoré de la médaille militaire. La guerre finie et ses blessures guéries, il entra chez les Dominicains, et il est au couvent de Lyon depuis quatre ans. Il a beaucoup prêché, dans les grandes et les petites chaires, des carêmes, des missions et des retraites. Il a écrit, parallèlement, de solides pages, des pièces de patronages, des prières et jusqu'à des chants de guerre. Maurice Barrès distinguait l'un de ses recueils et en fit le sujet d'un bel article. Cela le mit au grand jour, et si j'ose dire, un peu et même beaucoup à la mode. Il prêche et il écrit encore, car il est dans toute sa force.

"Je donne bien quatre cents sermons à l'année, dit-il lui-même en souriant." C'est vraiment beaucoup! Il dirige, à Lyon, une publication mensuelle, la *Revue de la vie chrétienne*, dont j'ai parcouru une livraison récente, qui est variée et intéressante. En un mot, c'est un "prêcheur" dont on est en droit d'attendre considérablement.

Il a choisi comme thème, pour son carême de Montréal, l'épisode évangélique (S. Marc, VI, et S. Mathieu, III et XI), qui raconte la vie et la

L'AIDE PRATIQUE DU GOUVERNEMENT A L'AGRICULTURE

Des subventions au montant de \$600,000, aux écoles d'agriculture la construction d'entrepôts au coût de \$500,000, et un prêt de \$750,000 à la Coopérative Fédérée de Québec, dont la charte sera complètement modifiée et dont le capital autorisé sera porté à \$2,000,000, constituant, avec la réforme des sociétés coopératives et des syndicats coopératifs, les principales mesures que l'honorable J.-L. Perron, ministre de l'agriculture, soumet à l'Assemblée législative.

Nous avons déjà rappelé à nos lecteurs les avantages nombreux que le gouvernement offrirait aux agriculteurs. Voici le texte du bill important "concernant les écoles d'agriculture, la construction d'entrepôts et la Société coopérative fédérée des agriculteurs de la province de Québec".

Attendu qu'il est opportun d'étendre, d'agrandir, d'améliorer et d'outiller des écoles d'agriculture dans la province de Québec.

Attendu qu'il est opportun de construire des entrepôts pour l'emmagasinage des produits agricoles.

Attendu qu'il est opportun de faire un prêt à la société coopérative des agriculteurs de la province de Québec, ou de garantir un emprunt de la dite société.

A ces causes, sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit.

1. — Un montant de six cent mille dollars est affecté à l'établissement, l'agrandissement, l'aménagement et l'outillage d'écoles d'agriculture dans la province de Québec.

Le trésorier de la province pourra, de temps à autre, avancer et payer à même le fonds consolidé du revenu, sur les certificats du ministre de l'agriculture, les montants requis pour payer, en tout ou en partie, le coût des constructions ou défrayer

mort de saint Jean-Baptiste, le précurseur de Jésus, et notre patron national, à nos Canadiens. L'attention est délicate et n'est pas faite pour déplaire.

D'ordinaire, nos prédicateurs de Carême à Notre-Dame ont deux séries de conférences, l'une pour le dimanche, qui s'adresse à tout le monde, l'autre pour le vendredi, destinée aux femmes chrétiennes. Le Père Bellouard donnera lui, sur le même thème, que je viens d'indiquer, ses dix conférences des dimanches et vendredis. Mais, chaque sermon, on le voit par les sujets annoncés, constituera un seul tout, qui développera l'une ou l'autre des vérités de notre foi ou des préceptes de la morale chrétienne. En voici, à ce que j'ai compris, une rapide énumération.

1er sujet — La voix de Jean, c'est une grande voix. Il faut l'écouter. 2e sujet — C'est une voix qui ne se dit pas. Il faut lui obéir. 3e sujet — Il en coûte de dire la vérité, de l'entendre et de lui obéir, mais c'est le fond de la loi chrétienne. 4e sujet — La tentation est redoutable, Hérodote la prouve. Il convient de s'en défendre. 5e sujet — La lâcheté engendre le crime, Hérodote en témoigne. Il faut donc être courageux et vaillants. 6e sujet — Le vice et l'impie mentent loin, voyez jusqu'où va Hérodote. Soyons vertueux et pieux, pour combattre nos mauvais penchants. 7e sujet — La passion fait faire des folies à plus d'un Hérodote. Ayons de la générosité pour la combattre. 8e sujet — Le vice rend cruel, les Hérodotes qui demandent la tête de Jean sont légion. Efforçons-nous d'être purs et dignes. 9e sujet — Le remords et la tristesse d'Hérodote ne l'empêcheront pas de céder. L'exemple est à méditer. 10e sujet — Personne ne fit plus grand Jean-Baptiste, parce qu'il fut courageux et persévérant jusqu'au martyre et jusqu'à la mort. Notre persévérance, à nous aussi, demande de la vaillance et de l'énergie.

Le thème est bien un dans son ensemble et il est riche d'aperçus. J'imagine à l'aise que le Père Bellouard en fera jaillir une suite de leçons de vie morale et sociale qui sera aussi profitable à pratiquer qu'intéressante à écouter. Ma conclusion, toute naturelle, c'est qu'on ne regrettera pas d'être allé l'entendre et qu'il fera du bien aux âmes. Et c'est ce que je souhaite de tout mon cœur.

L'abbé Elie-J. AUCLAIR

celui des améliorations ci-dessus mentionnées.

2. — Un montant de cinq cent mille dollars est affecté à la construction d'entrepôts pour l'emmagasinage des produits agricoles.

Dans le but de se procurer les terrains nécessaires pour ces constructions, en tout ou en partie, le lieutenant-gouverneur en conseil est autorisé à acquérir, à l'amiable ou par expropriation, les immeubles nécessaires ainsi que tous droits immobiliers, charges, baux à loyer ou baux emphytéotiques, rentes constituées ou autres droits quelconques affectant ces immeubles.

Toute exportation nécessitée pour parvenir aux fins visées par la présente loi est soumise à la loi des chemins de fer du Québec, mutatis mutandis, mais l'arbitre unique sera la commission des services publics de Québec.

Le trésorier de la province pourra, de temps à autre, avancer et payer à même le fonds consolidé du revenu, sur les certificats du ministre de l'agriculture, les montants requis pour payer le prix des immeubles et droits immobiliers ci-dessus mentionnés, et pour défrayer en tout ou en partie le coût des constructions; ou le lieutenant-gouverneur-en-conseil est autorisé, aux fins de faire les acquisitions et de rencontrer le coût des constructions à contracter un ou des emprunts, n'excédant pas en tout cinq cent mille dollars, au moyen d'obligations ou rentes inscrites émises sur le crédit de la province.

Ces obligations ou rentes inscrites sont émises à un taux d'intérêt n'excédant pas six pour cent et sont faites pour le terme, dans la forme et pour le montant que le lieutenant-gouverneur-en-conseil détermine, et sont payables, intérêt et principal, annuellement, à ou aux endroits qu'il indique.

3. — Le ministre de l'agriculture est autorisé à faire un prêt n'excédant pas sept cent cinquante mille dollars à la Société coopérative fédérée des agriculteurs de la province de Québec ou à se porter garant pour un ou des emprunts, n'excédant pas en tout sept cent cinquante mille dollars que pourrait faire la dite société, la dite somme à être payée au ministre de l'agriculture, s'il y a lieu, par le trésorier de la province à même le fonds consolidé du revenu, sur arrêté du lieutenant-gouverneur-en-conseil.

4. — La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

L'honorable J.-L. Perron présentera aussi un projet de loi qui a pour objet de modifier complètement la charte de la Coopérative Fédérée: celle-ci sera entièrement indépendante du gouvernement.

Tout d'abord, le capital autorisé de la Coopérative Fédérée sera porté de \$1,000,000 à \$2,000,000, dont \$500,000, en actions ordinaires et \$500,000, en actions privilégiées.

Les nouveaux actionnaires de la Coopérative Fédérée ne seront plus des individus mais des sociétés coopératives ou des syndicats coopératifs. Ils deviendront actionnaires en conservant le quart de leur propre capital.

Quant aux anciens actionnaires de la Coopérative Fédérée, ils auront droit d'échanger leurs actions ordinaires pour des actions préférentielles.

La nouvelle loi fera disparaître des élections des officiers de la Coopérative Fédérée le vote par procuration. Dans le passé, le ministre de l'agriculture devait approuver la nomination ou le renvoi du président du conseil exécutif de la Coopérative Fédérée. L'honorable M. Perron s'élève aussi ce droit comme aussi le droit de surveillance et le droit d'assister ou de se faire représenter aux assemblées du conseil exécutif de la Coopérative Fédérée.

Celle-ci aura le droit d'exiger que les sociétés coopératives ou les syndicats qui feront affaires avec elle passent des contrats pour un temps déterminé.

Le ministre de l'agriculture n'aura plus qu'un droit, celui d'établir un séquestre, à la demande d'un certain nombre de membres de la Coopérative Fédérée, qui devra faire un rapport annuel de ses opérations au gouvernement.

Comme on le voit, ce sont des modifications importantes que le ministre de l'agriculture fera subir à la charte de la Coopérative Fédérée, à

M. HENRI GAREAU

PREFET DU COMTE DE TERREBONNE

M. Henri Gareau, maire du village de Saint-Faustin Station, a été choisi mercredi, comme préfet du comté de Terrebonne par ses collègues pour remplacer M. Ernest Bélsis, maire de Sainte-Agathe, qui finissait son troisième terme.

L'ancien préfet a offert ses félicitations à son successeur en office. Le nouveau préfet du comté de Terrebonne est un jeune dont le succès en affaires a couronné les efforts. "L'Avenir du Nord" se fait un plaisir de le féliciter du témoignage de confiance dont il vient d'être honoré par ses collègues les maires du comté de Terrebonne.

A l'issue de la séance à laquelle il fut nommé, Monsieur le nouveau préfet invita tous ses collègues, le secrétaire et les personnes présentes à la séance du conseil, de se rendre à l'hôtel Lapointe pour y prendre le dîner, invitation qui fut acceptée avec remerciements.

CORRECTIONS

Dans le premier Saint-Jérôme de notre dernier numéro se sont glissées les fautes typographiques suivantes qu'on est prié de corriger.

Au 3e alinéa, lire "l'élan prodigieux du commerce", etc. au lieu de "l'éclair".

Dans le 5e alinéa, lire: "...ils continuent la lignée des députés qui ont lancé le comté de Terrebonne..." etc. au lieu de "loué" le comté... etc.

Dans le 6e alinéa, lire "l'aide puissante de nos députés", et non "l'aide pressante".

laquelle il accorde l'autonomie la plus complète.

DEFINITION DE LA COOPERATIVE

M. Antonio Grenier, sous-ministre de l'agriculture, a expliqué le système des coopératives. Jusqu'à présent, a-t-il dit, les coopératives étaient formées de 25 membres et les actions étaient de dix dollars. A l'avenir, les coopératives comprendront au moins 25 membres, et chacun devra souscrire \$100, soit \$25, payable en entrant, et le reste payable en trois versements annuels. Ces sociétés coopératives auront le droit d'émettre des actions privilégiées portant intérêt à 7 pour cent, et le nombre de ces actions n'est pas limité. Elles auront droit aussi de créer une catégorie spéciale d'actionnaires ou plutôt de sociétaires connus sous le nom de "Producteurs Affiliés", qui ne paieront que \$2, par année.

Ces "Producteurs Affiliés" pourront bénéficier des avantages, et partager les obligations de la coopérative, en autant que le bureau de direction de la coopérative le voudra.

Le but est de travailler au fusionnement des sociétés de production telles que cercles agricoles, etc., avec les sociétés commerciales telles que la Coopérative Fédérée, par exemple, et il veut que les coopératives développent l'esprit coopératif parmi les cultivateurs, en les associant dans une certaine mesure aux activités de coopération, pour leur en faire apprécier les avantages. Ainsi donc les producteurs pauvres qui n'ont pas le moyen de souscrire pourront bénéficier de la coopération, sans toutefois en retirer certains avantages comme celui de la ristourne, par exemple, autrement dit des profits réalisés par la coopérative pour elle-même.

Les producteurs actionnaires de la coopérative devront s'engager à vendre, acheter ou livrer certaines lignes de marchandises, par la coopérative, et ce par contrat. Ces lignes de marchandises seront déterminées par contrat, par le bureau de direction.

Le département d'agriculture vise, par cet article, surtout la vente des animaux, dans les endroits où se pratique l'élevage; du tabac, en certains autres endroits, etc.

Les actions de \$100, prises dans ces coopératives ne sont pas transférables sans le consentement du bureau de direction de la coopérative intéressée.

La loi des syndicats coopératifs agricoles décrète qu'un syndicat peut être constitué de 12 membres, dont chacun a souscrit un dollar. M. Perron fait amender la loi de façon à ce que les amendements ne s'appliquent uniquement qu'aux syndicats coopératifs agricoles, dont les objets sont les mêmes que ceux des sociétés coopératives agricoles.

TERRE D'ABONDANCE

Blé d'or qui déroulez vos vagues en cadence,
Célébrez à tous vents la terre d'abondance!
Dansez les coeurs, chantez les nids!
Par Dieu nos sillons sont bénis!
Les charges de blé mûr font dégorger les granges,
Et la bûche au foyer jette des feux étranges;
D'un rustique trésor tous les toits sont comblés:
Chantons le bois d'étable et la gerbe de blés!...

Du coffre de sapin, ô belle Canadienne,
Sors ton blanc tablier et ta jupe d'indienne!
Dansez, les coeurs, chantez, les nids!
Par Dieu nos sillons sont bénis!
Chantez, ô gais oiseaux cachés dessous les branches,
Et vous, hommes, prenez vos habits des dimanches!
Que les joyeux festins nous trouvent rassemblés:
Chantons le bois d'étable et la gerbe de blés!...

La race qui moissonne est la race féconde,
Et nos plaines d'épis sont le grenier du monde,
Dansez, les coeurs, chantez, les nids!
Par Dieu nos sillons sont bénis!
Femme, reprends l'aiguille à la tâche occupée;
Près du berceau, reprends ta lente mélodie,
Et chauffe près du feu tes membres accablés!
Chantons le bois d'étable et la gerbe de blés!...

Oui, nous avons encore du bon pain dans la huche
Et, pour les mois d'hiver, le doux feu de la bûche...
Dansez, les coeurs, chantez, les nids!
Par Dieu nos sillons sont bénis!
Dans l'armoire, le pain, dans le poêle, la flamme...
Que chacun de tes fils te louange et t'accable
Sol fécond, où l'amour nous retrouve, attablés!
Chantons le bois d'étable et la gerbe de blés!...

Blanche LAMONTAGNE-BEAUREGARD

MELI-MELO

LES NOUVEAUX REGLEMENTS DE L'IMMIGRATION

Les immigrants qui viendront au Canada devront dorénavant être capables non seulement de payer leur passage, mais seront aussi obligés de posséder assez d'argent pour assurer le soutien de leur famille pendant une période raisonnable.

Nous en avons fini avec l'immigration de secours, a déclaré l'honorable Charles Stewart, ministre fédéral de l'intérieur, dans une entrevue accordée aux représentants de la presse, et au cours de laquelle il expliqua les détails de la nouvelle politique d'immigration annoncée il y a quelques jours.

"Nous ne pouvons cependant pas mettre d'obstacles dans le chemin des immigrants britanniques qui désirent venir au Canada; mais le gouvernement fédéral ne permettra pas leur venue au pays tant qu'ils n'auront pas obtenu de permis des provinces intéressées". Ce règlement, dit-il, s'applique à toute immigration qui reçoit l'assistance soit du gouvernement anglais, soit des compagnies de chemin de fer ou d'ailleurs. On encouragea cependant l'immigration des jeunes gens qui désirent prendre de l'emploi sur les fermes du Canada.

Trop d'immigrants nous sont venus, ajouta-t-il, qui sont d'une classe inférieure, et dont le nombre a rempli nos villes dans les temps calmes.

MORT DE M. TAFT

William-Howard Taft, le seul homme qui ait été président et juge en chef des Etats-Unis, est décédé, samedi dernier.

M. Taft a succombé après avoir connu un rétablissement provisoire il y a une semaine; les médecins disaient que son cas était désespéré mais on entretenait l'espoir que Taft survécût encore quelques semaines ou quelques mois.

LES ANNALES

Clémenceau et Monet furent liés par la plus étroite amitié. Les Annales publient une série de lettres éloquentes adressées de 1911 à 1924 par l'illustre homme d'Etat à l'illustre peintre. Le même numéro contient une remarquable étude: de Georges Suarez sur Clémenceau et le Boulangisme; les propos libres de Louis Barthou: "M. André Tardieu se porte bien"; les étonnantes pages d'Yvonne Sarray et de Henry Bidou sur les prix de Beauté; celles de Louis Ronboud sur le Tribunal de Commerce; de Villebeuf sur Velasquez; d'Olympe Gil Bart sur l'exposition de Liège; la fin des souvenirs de Henri Duvernois; les entretiens d'André Lang avec Henri Massis, J. de Lacretelle et J. Delteil; le cinéma, par Bernard Zimmer; les livres, par Benjamin Crémieux; le théâtre, par Gérard Bauer, etc. D'admirables documents illustrent ce numéro. Partout en vente: 3 francs.

L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE

CONFERENCE SUR CEZAR FRANCK

Nous avions l'honneur d'avoir pour conférencier, mardi dernier, M. Eugène Lapiere, organisateur de l'Eglise Saint-Jacques de Montréal et directeur du conservatoire National de musique.

M. Lapiere fut présenté par M. le curé Geoffroy en termes élogieux. M. Geoffroy interpréta les sentiments de tous et félicita M. Lapiere de son récent succès. Comme on le sait M. Lapiere a brillamment soutenu une thèse qui lui a valu le titre de docteur en musique. M. Lapiere soutint, que la musique moderne est du chant grégorien.

Malheureusement vu un très court espace, nous donnerons un compte-rendu excessivement succinct de la conférence très soignée de M. Lapiere.

Les avis sur la nationalité de Franck sont partagés. Il demeura à Paris presque toute sa vie, mais il est né à Luge en Belgique, en 1822. Tout jeune, il montra des dispositions extraordinaires pour la musique. On l'a souvent surnommé le Bach belge, ce qui est certain, c'est qu'il est le père et le devancier de tous les auteurs modernes.

Malgré son génie il ne composa vraiment qu'en 1872, soit à près de 50 ans.

Jusqu'à ce temps, il était obligé lorsque des idées musicales lui trottaient en tête, de se lever de très bonne heure et d'écrire ces idées, puis il partait pour la journée donner des leçons que ne lui rapportaient souvent qu'une quinzaine de francs.

Il est des élèves qui sont remarquables. C'est d'entre eux, qui a le plus son style est Guilmant.

Franck est un auteur de longue haleine il a des phrases musicales de 25 et même 28 mesures. Son style est extrêmement riche.

Franck vint à Paris vers l'âge de 12 ans, en 1837 il obtint un 1er accessit, en 1838 il fut hors de concours, dans un concours de piano où il transposa à première vue, un morceau donné, dans une tierce inférieure, en 1839, il obtint une mention et en 1840 il obtenait enfin 1er premier prix.

Franck s'est essayé à faire quelques opéras fort goûtés alors, mais il y réussit médiocrement. Il a cependant laissé de fort belles pièces, telles les "Les Béatitudes" qui ne furent pas appréciées de son temps.

C'est l'orgue qui l'a sauvé. 1848 marque un point important dans sa vie. Il fut nommé organiste à Notre-Dame de Lorette. Il s'en alla à son orgue et se perfectionna. Le 22 février de la même année, il se maria.

Une des caractéristiques de Franck était d'improviser à l'orgue. Litz l'ayant entendu disait que c'était du Bach pur.

Aucun des opéras qu'il fit représenter [Suite à la dernière page.]

VAL-DAVID

FUNERAILLES DE
Mlle ANTOINETTE LABELLE

Ces jours derniers, les funérailles de Mlle Antoinette Labelle, décédée à l'âge de 23 ans, ont eu lieu au milieu d'une affluente considérable de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite dans l'église paroissiale par M. l'abbé Goyer, P. T. S. S. et le service fut chanté par M. l'abbé Monty curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Goyer, P. T. S. S. et Béchard comme diacre et sous-diacre.

La messe de Perosi fut exécutée par le choeur de chant de Val-David et Sainte-Agathe des Monts. Le chant "Lacrymosa Dies Illa" fut chanté par M. L. Choquette, Mlle Agnès Grignon de Sainte-Agathe des Monts touchant l'orgue.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère M. et Mme Urgel Labelle, sept frères, Joseph, Pacifique, Mathias, Albert, Napoléon, Louis et Michel. Cinq sœurs: Mme Enelyde Dumoulin, Mme Edmond Grignon, Marthe, Irène, Berthe, G. m. g. Des oncles, des tantes, des cousins, des cousines, des neveux et nièces. Les porteurs étaient les six frères de la défunte.

On remarquait dans le cortège M. et Mme Urgel Labelle, ses frères et sœurs, M. et Mme E. Dumoulin, M. et Mme E. Grignon de Montréal, MM. Albert et Louis Labelle de Cochrane, Ont., Mlle Georgette et Bernadette Labelle de Montréal, M. P. E. Labelle de Papineauville, M. Jos. Labelle de Mont-Laurier, M. et Mme P. Labelle, de l'Annonciation et leur fille Cécile, M. et Mme P. Labelle, de La Belle, et leur fille Alexandrine, M. et Mme G. Labelle, M. Alfred Bélisle, de La Belle, Mme E. Boileau, de Saint-Faustin, Mlle Agnès Grignon, Mme Ludger Lacasse, M. L. C. Choquette, M. Piché, tous de Sainte-Agathe des Monts, M. Wellie Thonin, Mlle Antoinette Thonin, de Lanthier, Mlle Bertha et Fernande Libersan, de Ste-Geneviève de J. C. M. et Mme Eloi Ménard, Mme C. L'Allier, M. J. O. Bélisle, M. et Mme H. Legault, M. J. Deschamps, M. et Mme H. Brisebois et leur fille Antoinette, M. et Mme Cardinal, M. et Mme E. Saint-Louis, M. et Mme L. St-Louis, M. et Mme P. Laverdure, de Sainte-Lucie de Doncaster, M. et Mme L. Dufresne, M. et Mme A. Normand, M. et Mme A. Guindon, M. A. Ménard, Mme P. E. Doré, Mlle M. A. Ménard,

SAINTE-THERESE

La séance traditionnelle du Mardi-Gras a été un réel succès au séminaire. Les élèves ont interprété "La Chasse aux Corbeaux" comédie en 5 actes d'E. Labiche.

Tout le personnel du Bureau de la Voirie a assisté à la convention des employés de la Voirie à Québec. MM. Théo. Onellette, Hormidas Thibault et Edmond Charron y ont aussi assisté.

La retraite des dames se termine dimanche et celle des hommes commencera dimanche soir. Les R. P. Benoit et Ménard, O. M. I. en sont les prédateurs.

Du train où vont les choses, la route entre Sainte-Thérèse et Saint-Jérôme sera définitivement ouverte, au début de la semaine prochaine.

THEATRE ROXY

A l'affiche jusqu'à samedi soir, "The Barker" Le cœur avec Milton Sills, Dorothy MacKail, Betty Compson. Quel père je serais si je n'étais pas mon fils des choses qui me fit un "vanrien". Ne manquez pas celle-ci. — Comédie et Revue.

La semaine du 16 au 22 mars, une semaine seulement, le théâtre sera fermé pour réparation. Lundi, mardi et mercredi, 24-25-26 mars "Betrayal" avec Emil Jannings.

A vendre ou à louer
Machine à additionner

Marque Burroughs, 9 chiffres, avec standard déplaçable. A coûté \$375.00. Sera sacrifiée pour \$175.00.

Peut être aussi louée à la semaine ou au mois.

S'adresser à
H. M. MILNE
595, St-Georges St-Jérôme
Tél. 332M

M. et Mme Gervais, M. et Mme Frenette, Les Rides Secours de Ste-Anne avec leurs élèves, Mme A. Aveline, Mme J. Boivin, Mme Rollin, M. Oumet, et beaucoup d'autres.

Nous regrettons, vu le manque d'espace, de ne pas pouvoir publier les noms de ceux qui ont envoyé des témoignages de sympathie à la famille Labelle.

L'Avenir du Nord offre ses condoléances à la famille en deuil.

FEU M. JOS. MORAND

Ces jours derniers, au milieu d'une nombreuse assistance, ont eu lieu, en l'église de Saint-Jérôme, les funérailles de M. Joseph Morand, décédé à l'âge de 80 ans et 6 mois. L'abbé McLeod officiait, assisté des abbés Dugal et Gravel.

Le défunt laisse dans le deuil: deux fils, Omer et Ludger; deux filles, Emilia et Marie-Anne; deux frères, Emery de Saint-Jérôme et Alphonse de North-Adams, Mass.; une sœur, Mme Pierre Toupin. Et plusieurs petit-enfants.

Les porteurs étaient: MM. Emery Morand, Léon Charbonneau, Omer Dagenais, David Roy.

Conduisaient le deuil: ses deux fils, Omer et Ludger Morand; ses petits-fils: Guillaume, Ernest, Gustave, Roger, Lucien et Jacques Morand, Jules Lajemmes, Antonio Nadon, de Montréal et Antonin Alarie de Ste-Anne des Plaines; ses beaux frères: Joseph Duquette et Joseph Aubin, ses neveux: Armand et Aldéric Morand, Delphis Dion, Ladislav Bélisle, Louis Labelle, Montréal, Octave Fillion de Ste-Augustin, Aldéric Bélisle, de Ste-Eustache, Arthur Toupin de Sainte-Adèle, René et Edouard Toupin, de Joliette, Joseph Lapointe de Saint-Jovier, Joseph Dion et Benjamin Duquette, Ses petits-neveux: Roméo et Lucien Toupin, Godefroid et Lionel Morand.

Dans le cortège, on remarquait: MM. Léopold Nantel, maire, J.-E. Ledue, R. Castonguay, Dr A. Chénier, A. Prévost, L. C. Taillon, Pierre Bélanger, Aurèle et Charles Maurice, Adélard Bélair, Narzal, Charles, Arthur et Albert Forget, Janvier Corbeil, Pierre Jérôme, Henri Desjardins, Willie Wilson, Frédéric Longpré, H. Duquette, A. Wilson, Beauchamp, J. B. Vermette, O. Bélanger, E. Vaillancourt, T. Lapointe, Euclide Côté, J. S. Desjardins, B. Dion, R. Lajemmes, C. et A. Huot, F. Gratton, A. Prud'homme, B. Gougeon, F. Giroux, A. Labelle, W. Charbonneau, Omer et Joseph Lorrain, Rodrigue Prud'homme, F. Lapiere et autres.

Offrandes de fleurs: ses enfants.

Offrandes de messes: Familles Pierre Toupin et Alphonse Labelle.

Bouquets spirituels: Emilia et Marie-Anne Morand, Famille Omer Morand, les élèves de l'école de Saint-Canut, Alice Prud'homme, E. Taillon, Mme Joseph Aubin.

Sympathies: MM. et Mmes J.-E. Ledue, Asselin, A. Nadon, Ladislav Bélisle, Albert Prévost, Delphis Dion, Joseph Monette, Janvier Corbeil, L. C. Taillon, Mme E. L. Auger, M. l'abbé Caron.

Télégrammes: Alphonse Morand de North-Adams.

L'Avenir du Nord offre ses sincères sympathies à la famille éplorée.

Sincères remerciements de la part de la famille Morand.

Téléphones 65 et 246

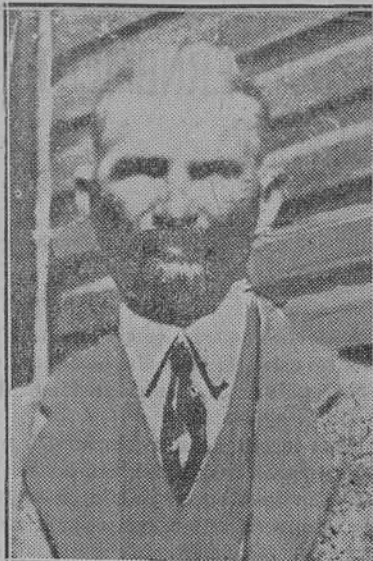
Hôtel Lapointe
ALF. LAPOINTE, Prop.
255-257, RUE LABELLE
Saint-Jérôme, P. Q.

FEU M. E. CADIEUX

CITOYEN BIEN CONNU ET ESTIMÉ
DANS NOTRE VILLE.

Samedi dernier, les funérailles de M. Emery Cadieux eurent lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Dans la personne de M. Cadieux, Saint-Jérôme perd un bon et estimé citoyen. M. Cadieux était charretier-messager pour les compagnies du Canadien Pacifique Railway et Canadien National depuis 32 ans. M. Cadieux était membre des Chevaliers de Colomb et ses amis trouveront un vide dans leur rang.



M. EMERY CADIEUX

Offrande de messes: Les employés du Canadien National, Les Chevaliers de Colomb, Un groupe d'amis, dont voici les noms: MM. Napoléon Morin, Napoléon Lavoie, Alfred Foisy, Bertrand Girard, Bernard Desjardins, Lionel Gauthier, Edouard Ethier, Philippe Corbeil, Marcel Jacob, Paul Wilson, Henry Sanderson, Jules Vermette, Fernand Taillon, Rolland Maurice, Aurèle Amont, Eloi Gauthier, Familles Thomas Scully, Joseph Laporte, M. et Mme Alfred Lapointe, MM. Raoul Lalande, Laurent Dubois, R. Deschambault.

Offrandes de fleurs: Les employés du Canadien National, MM. Lalande ses beaux-frères, T. Eaton Company.

Télégrammes: M. et Mme Lafrenière de Monte Bello, M. et Mme Antonio Sylvestre de Lachute, M. et Mme Wilfrid Desjardins, M. et Mme Arthur Roy, Mlle Régine Gareau de Montréal.

Bouquets spirituels: M. et Mme Jos. Valiquette, Familles Godfroid Lalande, Albini Desormeaux de Montréal, Familles Ludger Robert, Xavier Beauvais, Amédée Lalande, Jean Dorion, O. Racicot, Jules Thérien, Philias Cusson, Mme Morandville, Mme Jos. Boyer, Mlle Hélène Lavoie, P. Daly, Emilia Lefebvre, Marie Claire Gravel, Familles Olivas Gaseon, Henri Deschambault, Adélard Labelle Oscar Alarie.

Sympathies: Révérendes Sœurs de Sainte-Anne, Frère Ernest, Les Frères des Ecoles Chrétiennes, Regent Store, MM. Hilaire April, G. A. Leclerc, J. A. Matte, L. P. Fournier représentant de Goodrich Company, Personnel de la maison R. Castonguay, MM. et Mmes Conrad Bourbeau, Hermann Barrette, Alv. Laplante, Notaire, J. V. Léonard, J. B. Parent, Henri Parent, Armand Parent, J. W. Cyr, Léopold Charbonneau, J. Albert Charbonneau, Edmond Cadieux, M. J. Précourt inst., MM. et Mmes José Limoges, Paul Emile Limoges, René Dumouchel, Camille Côté, Charles Larocque, MM. et Mmes Léopold Nantel, Harry Asselin, Jos. Vermette, Gaspard Allaire, J. E. Ledue, Alcide Léveillé, H. Longpré, Albert Labonté, Wenceslas Michaud, Moïse Paiement, Georges Allaire, Familles Jules-Edouard Beauvais, Antoine Martel, Albert Thinel, Octave Gingras, Hercule, Germain Lalande, L. P. Desjardins, P. Trottière de St-Jérôme, MM. et Mmes Roméo Cadieux, Lionel Deschambault, Paul Emile Marier, Aimé Marier, Rosario Cadieux, Henri Lapointe, MM. Ernest, Antoine Lalande, MM. et Mmes Charles Terreault, Chamont, Henri Lachaine, Mlle Reine-Aimée Laporte de Montréal, M. Hervé Thinel du Séminaire Ste-Thérèse, MM. et Mmes Roméo Bisson, Paul Léveillé, Ulric Beaulieu, Antoine Léveillé, Mmes Godfroid Valiquette, Auger, E. L. Mlle Géraude Giraldeau, Laure Chapleau, Augustine Blanc, Morin Marie Louise, MM. Gaston Valiquette, Paul Deschambault.

Mme Cadieux et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Emery Cadieux soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles.

La famille Cadieux remercie tout spécialement tous les membres des Chevaliers de Colomb pour la marque de sympathies qu'ils ont bien voulu lui témoigner.

ST-REMI D'AMHERST

M. et Mme Alex Maurice ont le plaisir d'annoncer la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Marielle-Mauricienne. Parrain et marraine, M. et Mme Ferial Lavigne, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Rhea Lavigne, cousine de l'enfant.

Ces jours derniers, était en promenade à Saint-Rémi d'Amherst, Mlle Yolande Lavigne, l'invitée de Mlle Rhea Lavigne, sa cousine.

M. et Mme Gilbert Chalifoux an-

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

.. FIERI FACIAS DE TERRIS.
COUR SUPERIEURE

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE TERREBONNE,
No 2386.

OSCAR LALANDE, de Saint-André d'Argenteuil,

demandeur;

vs

JEAN-ALBERT BELISLE, de Montréal,

défendeur.

Comme appartenant au dit défendeur l'immeuble suivant, savoir:

Un certain lopin de terre situé dans la Baie d'Argenteuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Saint-André d'Argenteuil, comme faisant partie du lot No cinq cent un (Pt. Laurin de cette paroisse; parrain et un quart de largeur au nord et tout le terrain en largeur au sud sur la rivière Ottawa, compris entre le No 503 et une petite baie formée par la dite rivière, d'un côté (est), et le terrain appartenant à Fortunat Ouellette d'un côté (ouest), sur environ cinq arpents de profondeur du nord au sud; borné ainsi: La ligne ouest du terrain ci-vendu devant commencer à un point situé sur le rivage de la dite rivière et suivre la ligne de division est du terrain de Fortunat Ouellette sur toute sa longueur, pour la faire angle droit et continuer vers l'est sur une distance de vingt-cinq pieds environ, pour y former encore angle droit et continuer en ligne directe et atteindre le chemin communément appelé "Chemin Pilon", la dite ligne ouest du terrain ci-vendu devant encore continuer le long du dit "Chemin Pilon" vers le nord jusqu'au tournant du dit "Chemin Pilon" où elle se termine; la ligne nord devant y commencer et continuer sur une distance d'un arpent et un quart environ, en ligne droite, pour la faire angle droit, où la ligne est commencée et se dirige pour un arpent vers le sud pour atteindre la ligne ouest du terrain appartenant à Salvany Ouellette et Joseph Meilleur et continuer jusqu'au bout de cette dernière ligne ouest, pour la faire angle droit, et se diriger vers l'est sur la ligne sud du dit terrain de Salvany Ouellette et Joseph Meilleur, jusqu'à ce qu'elle atteigne le No 503 où se forme la petite baie susdite. Le lopin de terre ci-vendu comprenant tout le terrain qui se trouve dans les bornes suivantes: borné au sud par la rivière Ottawa, à l'ouest par le terrain de Fortunat Ouellette, une parcelle de terrain appartenant au vendeur et par le "Chemin Pilon", au nord de la terre du vendeur, et à l'est par partie de la terre Meilleur, et le lot No 503 appartenant à Henri Lalande et la susdite baie — avec les bâtisses dessus érigées.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale catholique de la paroisse de Saint-André d'Argenteuil, district de Terrebonne, le VINGT-NEUVIEME jour de MARS, mil neuf cent trente à DEUX heures de l'après-midi.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

HUBERDEAU

Le Rév. Père Chalifoux, missionnaire en Afrique, a donné le sermon à la messe dimanche dernier, et dans la soirée il nous a fait une conférence avec projection lumineuse sur ses missions du Cameroun en Afrique équatoriale. Le Rév. Père Chalifoux est né à Sainte-Valérie de Boileau, paroisse voisine de Huberdeau, et il a fait ses études classiques au collège St-Alexandre, tenu par les Pères du Saint-Esprit à Iroquois, près de Hull.

— M. Piché, de Brébeuf, a loué la propriété de la succession France Provost pour y tenir un étal de boucherie. M. Piché est arrivé avec sa famille au commencement de la semaine.

— M. le curé a conféré le sacrement de baptême à Marie Marguerite Louise, enfant de M. et Mme John M'way de Rouge Valley; parrain et marraine: M. et Mme Thomas Dourner représentés par M. Hervé Fournier et Mlle Marguerite Turcotte.

— Le 5 mars a aussi été baptisée par M. le Curé Joseph Pierre Alcide Réal, enfant de M. et Mme François 501, contenant environ un arpent et un quart de largeur au nord et tout le terrain en largeur au sud sur la rivière Ottawa, compris entre le No 503 et une petite baie formée par la dite rivière, d'un côté (est), et le terrain appartenant à Fortunat Ouellette d'un côté (ouest), sur environ cinq arpents de profondeur du nord au sud; borné ainsi: La ligne ouest du terrain ci-vendu devant commencer à un point situé sur le rivage de la dite rivière et suivre la ligne de division est du terrain de Fortunat Ouellette sur toute sa longueur, pour la faire angle droit et continuer vers l'est sur une distance de vingt-cinq pieds environ, pour y former encore angle droit et continuer en ligne directe et atteindre le chemin communément appelé "Chemin Pilon", la dite ligne ouest du terrain ci-vendu devant encore continuer le long du dit "Chemin Pilon" vers le nord jusqu'au tournant du dit "Chemin Pilon" où elle se termine; la ligne nord devant y commencer et continuer sur une distance d'un arpent et un quart environ, en ligne droite, pour la faire angle droit, où la ligne est commencée et se dirige pour un arpent vers le sud pour atteindre la ligne ouest du terrain appartenant à Salvany Ouellette et Joseph Meilleur et continuer jusqu'au bout de cette dernière ligne ouest, pour la faire angle droit, et se diriger vers l'est sur la ligne sud du dit terrain de Salvany Ouellette et Joseph Meilleur, jusqu'à ce qu'elle atteigne le No 503 où se forme la petite baie susdite. Le lopin de terre ci-vendu comprenant tout le terrain qui se trouve dans les bornes suivantes: borné au sud par la rivière Ottawa, à l'ouest par le terrain de Fortunat Ouellette, une parcelle de terrain appartenant au vendeur et par le "Chemin Pilon", au nord de la terre du vendeur, et à l'est par partie de la terre Meilleur, et le lot No 503 appartenant à Henri Lalande et la susdite baie — avec les bâtisses dessus érigées.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale catholique de la paroisse de Saint-André d'Argenteuil, district de Terrebonne, le VINGT-NEUVIEME jour de MARS, mil neuf cent trente à DEUX heures de l'après-midi.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 15 février 1930.

Le shérif,
J.-W. CYR.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le

LE MASQUE NOIR

[Suite]

Pour le moment il se dirigeait vers le Nord, vers son pays, le pays qu'il habitait et qu'il aimait, bien qu'il se disait souvent qu'il lui avait été faust. Dans un bois tout joli, il avait fait sa demeure. Puis il avait une automobile: elle portait le numéro 181432, et ce nombre semblait lui porter chance. Plus il allait vers le Nord, plus il se grisait d'air, de charme, de nature. Tout le charmaient car il était sensible, cet homme, aussi sensible qu'un oiseau, aussi rêveur qu'un ruisseau qui coule. Il aimait le Nord comme on aime une amie, avec le même amour, avec la même sincérité. Il n'avait qu'une maîtresse: la nature avec ses montagnes, les montagnes avec la brise, la brise avec ses parfums. Tout ceci l'animait, et maintenant, il roulait vite car il aimait la vitesse. Il pensait. Peut-être me suit-on? Tout à coup comme si cette pensée lui eût labouré la chair, il accéléra jusqu'à cinquante milles à l'heure. Il parvint à Sainte-Adèle: en un tour de main, il fit son masque noir, histoire de se faire voir ce qui lui plaisait, et fonda dans le groupe d'ouvriers qui travaillaient à la refectoire de la route... Et pourtant, quand il eut renversé cet homme, il crut car il venait de commettre un crime. L'avait-il tué? Il en éprouvait même du scrupule. Mais, il se remit aussitôt... A quoi bon se soucier de ce qui passe: c'est fait j'ont l'oubli. On avait peut-être téléphoné à Val Morin, et là, on allait l'arrêter. Près du "Thumbling Waters Camp" il stoppa, descendit, enleva les plaques avant et arrière, les jeta dans un buisson, et risquant d'être vu et surpris, il posa à la place de ces dernières, d'autres plaques qu'il tira d'un coffret. L'automobile portait maintenant le numéro d'enregistrement: 190909.

Trois zéro, murmura-t-il. Autre nombre très heureux et qui me plaît. Emile Lanson ne pensait jamais, j'en suis sûr, servir le Masque Noir, la semaine dernière... N'empêche que c'est un chic garçon...

Et de nouveau, il brûlait la route, traversa Val-Morin et Sainte-Agathe sans rien remarquer d'anormal, s'engageant dans le chemin du Lac Brûlé, prenait le chemin rocailleux qui mène à Saint-Donat, remisait sa machine en une vieille grange et entra dans une maison de jolie apparence, probablement sa demeure. Il était chez lui, car dès qu'il y fut entré il respira largement. Il n'avait pas menti au chef quand il lui avait dit: Je demeure à tel endroit.

L'intérieur de la maison était d'une simplicité extraordinaire. Un chesterfield, quelques chaises, une table de boudoir, un poêle dernier cri, en composaient tout l'ameublement. Dans un coin une canne de pêche qui n'avait peut-être jamais servi, dressait sa tige, comme ennuyée. Une grande armoire dans laquelle s'entassaient quelques pièces de porcelaine, une série de vieux livres usés et rongés des coins, un chapeau, une paire de souliers, s'adossait au mur, près d'un lit de chétive construction mais qui paraissait très confortable. A part cela, quelques tapis sur le plancher, un plancher de bois rugueux. Cependant, il fallait avouer ceci, tout était d'une propreté sans égale.

C'est que dans cette maison, vivait aussi une femme. Elle habitait une autre pièce, la seconde et dernière de la maison, et y vivait comme une recluse. Elle avait près de soixante ans, et sa tête toute blanche accusait une vie de sacrifices et de luttés, s'affirmant davantage par une peau toute ridée et jaunée. Elle ne sortait jamais, était presque aveugle, totalement sourde et dans le pays on ne la connaissait que sous le sobriquet: "La vieille Bégon".

Personne ne s'en souciait: l'étranger qui partageait sa vie, et qui en réalité n'était autre que le Masque Noir, habitait avec elle depuis sept ans, se disait son petit-fils, faisait lui-même les emplettes, achetait peu, paraissait idiot aux yeux des gens. On disait que la vieille avait de l'argent, que le petit-fils le gaspillait, qu'il avait une automobile et qu'il aimait le voyage. Jamais ce dernier n'avait fréquenté qui ce fut: il bégayait d'abord d'une façon lamentable, avait parfois des pertes de mémoire. De sorte que la population ne se souciait pas d'eux, pas plus que de la lune. La vérité en tout ceci est que cet homme n'était ni idiot ni banal: il jouait un rôle, rôle caché, dont la base était la solitude et que les années seules pouvaient affirmer. Il était échoué là comme par hasard, un matin, et la vieille on ne sait par quelle convention l'avait admis chez elle. Toute la population se serait bien étonnée si on lui avait dit: Le Masque Noir habite avec la vieille Bégon. Il y a de ces faits qui n'ont aucune signification et dont le monde oublie même l'existence.

Les années avaient passé: il avait été oublié. Un jour, sous le nom du Masque Noir, il avait commencé sa vie réelle. Parfois, il s'absentait des semaines entières, venait à la ville, entraînait à l'hôtel où il prenait un verre de bière, voyageait de préférence la nuit. Trois ans auparavant, je ne sais sous quelle plainte, la police fit une inspection au logis de la Bégon, sous prétexte qu'elle fabriquaient de la boisson. On s'imaginait facilement que cette descente fit rire les gens.

Et maintenant, il était l'homme le plus craint: Le Masque Noir. Pour se protéger d'abord, il avait creusé un

long tunnel qui allait de la cave à l'extérieur de la maison. Cerné, le bandit descendait dans la terre en soulevant une trappe qu'il rabattait sur lui, suivait le couloir souterrain sur une longueur de quelque cinq cents pieds, et il n'avait qu'à soulever une seconde trappe cachée par de la tourbe, pour se trouver dans le bois voisin, libre. Il avait pris toutes ces précautions, car il savait réellement qu'un jour ou l'autre, surtout à la suite des exploits qu'il préparait, il serait traqué, poursuivi et qu'il fallait par des stratagèmes sûrs éviter toute surprise. Et d'avance, il se félicitait: on ne pouvait le prendre. La vieille interrogée ne saurait que comprendre. Et d'ailleurs, s'il lui arrivait d'être pris, il aurait joué un rôle, et c'était pour lui une fierté de se sentir que tous le connaissent sans savoir pourtant où le trouver.

Le jeudi, vers midi, pour être exact, le 4 juillet 1929, le Masque Noir montait dans son automobile flânant dans Sainte-Agathe une heure environ pour surveiller les commentaires, et disparaissait dans la direction de Montréal. Celui qui à cet instant aurait pu le voir, aurait certes deviné qu'il se passait chez cet homme quelque chose d'effroyable. Ses nouvelles plaques le sauvaient: lors de Sainte-Agathe, il ne courrait aucun danger. Car il savait bien que son ancien numéro était connu. Il s'en était bien aussi qu'on se mettait en communication avec Montréal, surtout à la suite de cet incident de Sainte-Adèle, pour savoir à qui appartenait l'automobile. On ne trouverait qu'un nom d'emprunt, mais la population de Sainte-Agathe apprendrait la chose: alors elle dira: c'est le petit-fils de la Bégon. Il lui importait maintenant de ne plus revenir en cette ville, de mettre à exécution le projet qu'il avait médité, quitte à se faire saisir le lendemain... Pour le moment, il se devait d'agir et très vite... Ainsi, il quittait pour toujours le Nord: cette pensée lui faisait mal... Toujours est-il que dans l'après-midi il remisait sa machine au garage Leblanc, prenait chambre à l'Hôtel Cloutier, à Sainte-Thérèse...

C'était l'heure où le chef Lesage entra à Sainte-Agathe. Quelques instants plus tard, un hasard providentiel le servait à merveille. Un groupe d'amis qui causaient en un coin en vidant une bouteille de bière, à l'Hôtel Raymond, commentaient l'accident de Sainte-Adèle dont l'auteur ne pouvait être que le Masque Noir.

Ils ont le numéro de licence, disait l'un.

— Que trouveront-ils? Une adresse qui n'existe pas, un nom imaginaire...

— Tout ceci peut être vrai... Le numéro retenu est 181432. D'après l'avis de M. Moïse Paquette, qui l'a certifié ce midi au chef de police Bergeron, ce numéro serait celui qui porte l'automobile de l'idiot qui demeure avec la vieille Bégon...

— La vieille, sur le chemin de St-Donat?

— Exactement. Bergeron y est allé ce midi. La vieille qui est sourde comme un pot n'a pu répondre, et il a fouillé la maison et le garage et il n'a rien trouvé...

— Ce serait déjà un doute, un soupçon...

— Mais un idiot semblable! Fichiez-moi la paix, riposta une voix...

Ne me faites pas rire à ce point... Le chef prêtait l'oreille. S'approchant comme quelqu'un qui s'ennuie et qui veut nouer conversation, il soumit:

— Vous parlez du Masque Noir... Voulez-vous m'en dire un mot de cet individu... Je suis étranger à la région mais plusieurs m'en ont déjà causé... Je paie la consommation...

Un quart d'heure plus tard, le chef en savait assez pour se retirer.

Le lendemain, de très bonne heure, une automobile stoppait à la maison de la vieille Bégon. Le chef Lesage en descendait. Toute la nuit, il avait étudié un plan, dressé ses chevaux de bataille. Il s'était retiré en sa chambre, désireux d'être inconnu, de faire le moindre bruit possible par sa présence. Il n'avait pas osé souper.

La vieille ne répondit pas. Elle n'entendait peut-être pas ou feignait de ne pas entendre. Le chef écouta: aucun bruit ne venait de l'intérieur, les portes de la grange qui servait de garage étaient grandes ouvertes. Le petit fils de la Bégon était absent. Toutefois, M. Lesage visita cette grange qui se réduisait pour ainsi dire à un méchant taudis dont les poutres du plafond à demi-pourries laissaient voir le firmament. Il allait remonter en voiture quand il fit une constatation. Il avait plu la veille, le gravier de la cour s'était nettoyé mais il avait conservé nettement des empreintes de semelles qui allaient de la maison vers la montagne. Il se plût à les suivre quelques instants jusqu'aux buissons voisins où il remarqua un sentier qui serpentait sous bois et où se continuaient les pistes.

Ce détail tout d'abord lui parut banal, mais il voulut en avoir le coeur net. C'étaient peut-être les pas d'une chasseuse, mais dans les circonstances, un instinct tout naturel lui disait d'avancer. Paul de Latourne lui avait donné le site précis où demeurait le Masque Noir... Le Masque Noir avait dit la vérité, mais pour l'avoir dit si clairement il lui fallait la certitude de cela lui-même. Or, si le bandit demeurait véritablement à cet endroit, il n'était pas impossible qu'il pût demeurer; ailleurs, sur cette montagne par exemple...

Le revolver au poing, il se mit à

avancer dans l'étroit sentier. Le bois était épais, très épais. Il marcha longtemps, plusieurs milles peut-être, retenant son haleine, sans bruit. On allait-il aboutir? Il n'en savait rien, mais plus il allait, plus il avait conscience qu'il marchait au succès. Puis, il s'arrêta un moment, écouta, car il lui semblait avoir entendu du bruit... Cinq minutes s'écoulèrent et le bruit ne se répéta pas... Il se remit à avancer, tranquillement, avec précaution, épiant les moindres rumeurs du bois qui craquait... Tout à coup, à un détour de sentier, il déboucha sur un énorme rocher et aperçut à vingt pieds devant lui, une maison de bois éparpillé. Il demeura comme stupéfié. Un flot de sang lui montait à la tête, et il crût qu'il allait faiblir tant cette hutte l'avait frappé. Elle lui avait fait l'effet d'une vision. Prestement, il se coucha par terre, se mit à ramper couché dans les broussailles, s'approcha doucement, et vivement se releva: la porte était fermée au cadenas. Le propriétaire en était absent. Du coup, le chef martelait: C'est ici que demeure le Masque Noir.

Il sonda la porte: il jeta un coup d'oeil par le carreau et sonda l'intérieur d'un regard. Puis, il écouta et brisa la fenêtre. D'un mouvement l'este, il se glissa dans la maison. Il en fut vivement stupéfait: il se trouvait dans un logis meublé avec une rare attention. Le luxe y trônait d'une façon somptueuse. Il fouilla tous les recoins, bouleversa tous les tiroirs, renversa le lit et palpa le matelas, mais il ne découvrit rien qui puisse donner une preuve certaine sur le bandit qu'il cherchait. Un seul bout de papier lui aurait fait plus de plaisir que tous les trésors au monde. S'il avait trouvé un simple bout d'écriture, il aurait pu la comparer avec l'écriture de la lettre au shérif. Il aurait eu une preuve, mais on aurait dit que le propriétaire de la maison avait tout préparé et étudié pour ne laisser aucune trace de lui-même...

Mais sa visite fut amplement récompensée. Il voulait une preuve: le hasard la lui offrit. Dans un encois voisin au bout duquel se dressait une légère cabane, il aperçut, brochant tranquillement, un cheval blanc... "Celui du Masque Noir!" s'écria-t-il. Et subitement toute la vérité lui jaillit aux yeux. Le bandit s'était fait un repaire, un lieu caché et sûr, une retraite: personne ne pouvait se douter qu'il habitait là.

— A Sainte-Agathe, dit le chef en remontant en automobile. Et il se frottait les mains, content. Il venait de faire un grand pas dans la réussite de son entreprise: il allait vaincre l'inconnu.

M. Drouin l'attendait justement à l'Hôtel Raymond.

— Quelles nouvelles? demanda M. Lesage.

— Mauvaises... Le char est enregistré au nom de Jacques Dubord, ce qui est un faux nom. L'adresse donnée, rue Saint-Denis, n'existe pas...

— Je le savais... Je n'ai pas reçu l'automobile 181432. On dirait qu'elle s'est évaporée...

— On dit qu'il appartient au petit fils de la vieille Bégon.

— Depuis hier, cet homme n'est pas chez lui...

— Ce qui prouve?

— Ce qui prouve qu'il a compris dans quelle situation il était... Et alors, il a pris la clef des champs...

— Et l'automobile?

— Ceci est presque un mystère...

Alors que se déroulait cette conversation entre les deux officiers, une dame passa justement près d'eux...

Elle avait à la main une copie de l'Avenir du Nord. La nouvelle du jour devait être plus qu'importante puisqu'elle était inscrite en caractères gras et de grandes dimensions. De la manière dont était plié le journal on ne pouvait lire que ces mots: crime affreux.

— Madame, dit le chef en l'abordant... Pourriez-vous me laisser voir votre journal un instant...

A peine avait-il lu que le chef devint bleu, très bleu. Il enfila son paletot monta dans son automobile qui démarrait à toute vitesse, dans un trafic intense le trafic du vendredi soir... Il venait de lire: "Crime affreux à Sainte-Thérèse... Le Masque Noir fait des siennes... Toute la population est indignée..."

— Voilà ce que je pressentais: la vengeance du Masque Noir s'accomplit... Mais le dernier mot n'est pas dit dans toute cette histoire... Tous ignorent ce que je sais...

[A Suivre]

CELIBER

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que le cinquième jour de mai mil neuf cent trente à 10 hrs A. M., au Palais de Justice à Saint-Jérôme, Dame Marie L. Curley, veuve de feu John James Clague, de la ville de Lachine, district de Montréal, s'adressera par requête à l'un des Juges de la Cour Supérieure siégeant pour le District de Terrebonne en Chambre pour obtenir des lettres de vérification du testament dudit feu John James Clague, en son vivant fermier de la ville de Sainte-Agathe des Monts, district de Terrebonne, ledit testament ayant été reçu le trente et unième jour de mars mil neuf cent vingt, devant Me J.-A. Lessard, Notaire public, résidant et pratiquant en la ville de Sainte-Agathe des Monts, dans le district de Terrebonne.

Montréal, 5 mars 1930.
Campbell McMaster Couture King et Bruneau
Procureurs de la requérante

MONT LAURIER

Dimanche dernier avait lieu chez M. et Mme Wilfrid Touchette, une très agréable soirée.

La partie de cartes fut très intéressante, les prix furent gagnés par Mlle Aline L'Allier, M. Noé L'Allier. Prix de consolation: Mlle Claire Grenier. Prix d'assistance: M. Léopold Cloutier.

Un goûter succulent restaura l'estomac et virent les jeux variés: charades actées, etc., avec un entrain toujours nouveau et rehaussés par la musique et le chant.

Assistèrent: M. et Mme Noé L'Allier, Mlle Yvette Touchette, Auréole Jérôme, Mlle Aubry, Ciella Lachapelle, Marie-Jeanne Forget, Claire Grenier, Laurette Grenier, Marie-Rose Cloutier, Simonne, Laurette et Aline L'Allier, Madeleine Forget, Marie-Rose Rouleau, Simonne Lamarche, Lucienne Sabourin, Jeanne-Berthe Morin, Antoinette Cloutier, Mlle Lacasse de Saint-Jovite, MM. Simon L'Allier Maurice Regimbald, Léopold Cloutier, Emile et Léon Grenier, Josaphat Cloutier, Laure Bélanger, Yves Lamarche, Gaston Forget, Hervé Blouin.

Mlle Germaine Jérôme est allée à Montréal, cette semaine.

M. Josephat Cloutier, de Cornwall, est en promenade chez son père, M. Louis Cloutier.

Mlle Juliette Langevin, de Montréal, passera quelques mois à Mont-Laurier, chez M. et Mme Ubald Blouin.

Mmes Joseph Labrière, de Sainte-Scholastique, Emile Chartrand, Arthur Touchette, de Sainte-Thérèse, Alfred et Aldérie Touchette, Georges Desjardins, de Saint-Augustin, sont venus visiter leurs sœurs: Mmes Noé L'Allier et Irénée Cadieux.

Samedi soir, le 1er mars avait lieu chez M. Zéphirin Raymond, une joyeuse réunion.

Etaient présents: M. et Mme Ald. Coursol, Jos. Mirault, E. Poupard, E. Beauregard, de Saint-Jean-sur-Lac. M. et Mme Omer Arbour, Placide Plante, Téléphone Fournel, Mlle Juliette et Yvette Coursol, Marguerite Deschambault, Laurette Coursol, Florence et Rose-Alma Saint-Amour. Irma, Marthe, Hélène, Fernande, Théodora Beauregard, Marguerite et Rosa Fournelle, Marguerite et Thérèse Raymond; MM. Léon et Henri Coursol, Donat St-Amour, Gérard et Achille Lajeunesse, M. Arbour, Wilfrid Poupard, A. Beauregard, Jean et Héliodore Raymond, Lorenzo, Emile et Henri Demers. Il y eut amusements divers et un succulent goûter fut servi.

A M. et Mme Honorius Bélanger, une fille baptisée le 25 février, Marie-Thérèse-Pierrette.

Parrain et marraine, M. et Mme Omer Bélanger, de Mont-Laurier.

Le 26 février, M. et Mme Guillaume Prévost, une fille baptisée Marie-Thérèse-Madeleine.

Parrain et marraine, M. et Mme Michel Prévost, grands-parents de l'enfant.

A M. et Mme L. M. Grignon, un garçon baptisé le 4 mars, Louis-Wilfrid-Mare. Parrain et marraine, M. et Mme J. A. Prévost.

Mlle Ange-Emma Lacasse, de St-Jovite, est venue passer une huitaine chez des parents, à Mont-Laurier.

MM. Gédéon Rouleau, Hector Prévost, Donat Mayrand sont allés à Québec.

Dimanche, le 23 février, un impromptu a été organisé en l'honneur de l'anniversaire de naissance de Mlle Simonne Lamarche.

Un magnifique cadeau lui a gracieusement été offert par un groupe nombreux d'amis. On s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée.

Etaient présents: Mlle Simonne Lamarche, Régina Brisebois, Ange-Emma Lacasse, de Saint-Jovite, Marguerite Courtemanche, Dora Brown, Aline Duval, Anne-Paul Dumoulin, Laurette Grenier, Rosaline Thomas, Lucille Forget, Claire Grenier, Ciella Lachapelle, Louise Dumoulin, Edith Jutras; MM. Lauré Bélanger, Henriot, Léon Grenier, Jacques Dorion, Emile Grenier, Richard Chartrand et Yves Lamarche.

SAINT-CALIXTE

Dimanche, le 2 mars, eut lieu une belle soirée chez M. Aristide Blondin. Pendant les heures joyeuses qui s'écoulèrent, l'on fit du chant, de la musique et surtout de la danse.

Parmi les personnes présentes, on remarquait: MM. et Mmes Albert Duval, de Shawbridge, Médéric Duval, Odilon Duval, M. Henri Robert, M. et Mme Ferdinand Lacroix, Mlle Régina Lajoie, Mlle Léa Duval, Mlle Bertha Duval, Mlle Cécile Tholin, Mlle Florence Laurence, Mme Lavoie, M. Baptiste Dufresne, Téléphone Vézina, Raoul Lacroix, Armand et Philippe Lawrence, Isaie Crépeau, M. et Mme Joseph Blondin.

Mlle Eva Duquette, de Montréal, est en promenade chez M. Ferdinand Lacroix.

Mlle Régina Lajoie après avoir passé quelques semaines à Montréal, est de retour dans sa famille.



DOMINION DU CANADA

Rapports en vertu de la loi de l'impôt sur le revenu

Requis le 31 mars

Patrons... Fidéicommissaires... Compagnies par actions

Etes-vous un patron?

Payer-vous des gages ou un salaire à qui que ce soit?

Si oui, la loi exige que vous fassiez un rapport sur la formule T4 de toutes les personnes à qui vous avez payé \$1000 ou plus durant 1929.

Etes-vous fidéicommissaire, exécuteur testamentaire ou syndic? Si oui, la loi exige que vous fassiez un rapport sur la formule T3.

Les secrétaires de compagnies par actions sont requis de faire parvenir un rapport sur la formule T5 des dividendes payés.

Agissez promptement et évitez les pénalités.

On peut obtenir les formules nécessaires du maître des postes de votre district.

LE MINISTRE DU REVENU NATIONAL

Hon. W. D. EULER
Ministre du revenu nationalOTTAWA
Division de l'impôt sur le revenuG. S. WALTERS
Commissaire de l'impôt sur le revenu

9-Q-Pr.

SIROP BENSON'S GOLDEN

SIROP MAÏS CROWN BRAND

Tous savent apprécier la saveur merveilleuse de ce sirop, plus épais et plus sucré que le Crown Brand, aussi riche en vitamines.

Pour vous -- et vos enfants!

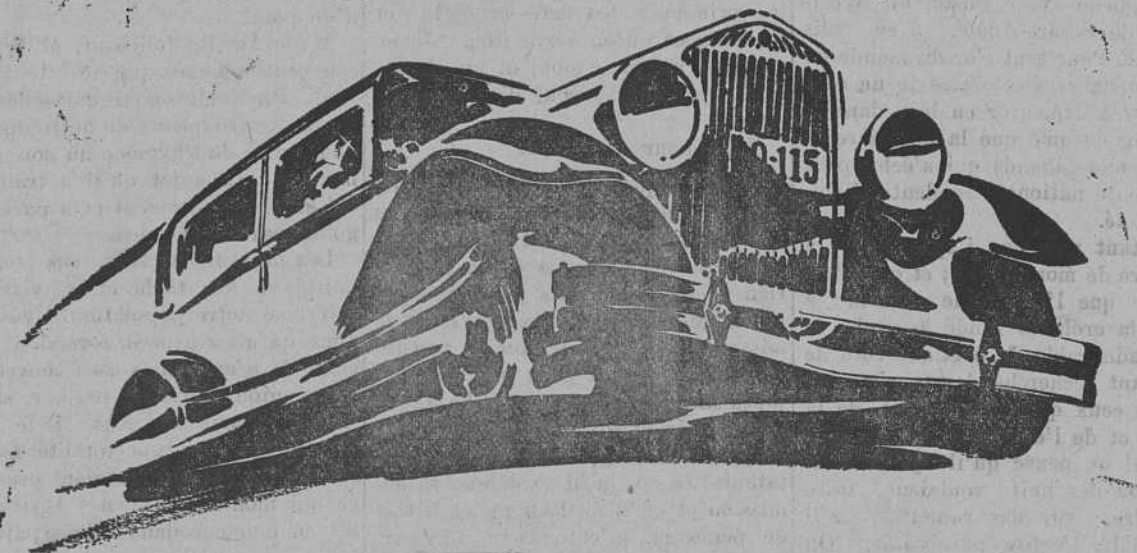
Vous ne pouvez trouver de sirop plus nourrissant et délicieux que ces célèbres Sirops.

Le Sirop que tout le monde connaît. Sa Qualité et sa Sa sont réputées dans tout le Pays.

The CANADA STARCH CO., Limited MONTREAL

Victorieusement éprouvé

...pour le rendement, l'économie et la valeur

Au cours de la semaine **ESSEX Challenger**

Records locaux

VITESSE : 58 milles à l'heure avec un auto neuf

ACCELERATION : de l'immobilité à 25 milles à l'heure en 5 secondes.

INDEFECTIBILITE : supérieure à celle de tout autre modèle antérieur.

ECONOMIE : 24 milles au gallon, l'auto contenant quatre personnes.

Rendez-vous compte de la valeur de l'Essex

Venez faire une promenade dans ce superbe nouvel Essex Challenger et vous rendre compte de ses qualités transcendantes. Ses exploits ont été l'objet du plus grand enthousiasme par tout le pays durant la semaine du Challenger au cours de laquelle les propriétaires d'Essex tinrent le devant. Ses exploits susciteront un tel engouement et un tel encouragement de la part du public que nous continuons à vous inviter à faire l'essai de l'Essex.

Ses prouesses sont connues dans toutes les localités.

L'Essex, en grande vitesse, a escaladé des côtes dans lesquelles bien peu d'autos s'étaient aventurées. Cet auto a fourni des preuves indiscutables de sa grande économie. Son accélération a atteint un nouveau degré d'excellence.

Ce qui est le plus important c'est que la Semaine Challenger a démontré à tous les automobilistes que l'Essex représente la plus grande valeur qui soit pour le prix. Nous vous donnerons avec plaisir une démonstration de n'importe lequel de ces exploits accomplis par l'Essex.

Légaré Automobile de St-Jérôme, Limitée

SOUS-AGENCES

JOHN MASON, Lachute — ALBERT FURNEL, Ste-Agathe des Monts
RENE GAREPPY, Terrebonne — ARTHUR DORION, Ste-Marguerite du Lac Masson

CHRONIQUE DE SAINT-ADELE

L'angelus du printemps. — O Pu-
reté! O Douceur des premiers souffles
du printemps sonore! La nature se
réveille au milieu d'une scène classi-
que où l'inspiration shakespearienne
semble tenir lieu de chants et de cou-
leurs.

Mon âme ne peut se rassasier de
ces emportements voluptueux que l'é-
lan de la Poésie même provoque avec
assurance au cœur d'un Racine en
tumble qui voulait porter jusqu'à la
perfection le péché de Phèdre insou-
mise.

Doucement, l'angelus coule sur le
village éveillé, comme jadis, depuis
toujours. Les arbres s'agitent dans
l'air pur et quoique le soleil soit dé-
jà disparu, ses dernières lueurs per-
sistent pour chanter la gloire du jour
qui s'éteint, moment précieux, chargé
de regrets que les brises molles dé-
placent en même temps que les che-
ses qui m'entourent.

Le passé est plus vivant que tous
les autres et je songe à toi, Mélanche-
lia, tandis que l'angelus tinte depuis
un demi-siècle sur le hameau des an-
ciens qui connaissent toutes les joies
et toutes les douleurs.

Les mêmes desirs tourmentent les
mêmes cœurs et la vie suit son
cours, tantôt paisible, tantôt tumultu-
eux jusqu'à l'abîme de la mort, où
nous sombrerons tous infailliblement,
pauvres épaves de l'humanité insa-
tiable.

D'autres angelus doivent sonner
pour d'autres êtres qui ne connaî-
tront du passé que les maux qui les
fontent aujourd'hui.

Assis sur le seuil de ma porte j'é-
coute les bruits confus qui s'élèvent
en ce premier soir de printemps. Dé-
jà les rythmes tourmentés d'une sym-
phonie pastorale grondent au fond de
mon âme, et je crois voir sur les ci-
mes des montagnes, s'avancer le cor-
tège vainqueur d'un Été sensuel.

Salut! Printemps royal, et ta mu-
sique des arbres enfin délivrés, et
l'air doux que tu nous apportes d'un
Equateur en feu!

Résurrection tant désirée des êtres
et des choses, les hommes de la terre
te bénissent et se penchent sur le mi-
racle de ton éternité.

Tandis que la vieille cloche sonne,
remplissant de sa musique familière
le décor étroit de mon village, je me
plonge en des amours défuntes, plei-
nes de secrets et de fautes.

Qui ne furent pas les miennes.
Je ne sais si je rêve ou si je vis:
j'aime.

L'angelus du printemps en ce soir
d'émotivité répand dans ma vie
comme un chemin mystérieux, où le
soleil mourant fait des traînées d'or
comparables à la chevelure de l'a-
mante qui, enfin lasse, se laisse tom-
ber, pantelante, sur la couche des glo-
rieux repentins.

Pour en finir avec lui. — Sans au-
tre préambule je déclare que "Cu-
rieux" n'est pas seul pour pondre
ses élucubrations. Encore qu'il écri-
ve mal, ses chroniques sont le produit
de trois ou quatre cerveaux étroits,
plus bouchés que la cheminée du bon-
homme X. se coalisant, fumant et se
trémoussant, tels des hystériques afin
de trouver un semblant de réponse
vague à mes recommandations.

M. Curieux, ou les curieux de
blanches-bees ou de vieilles barbes qui
le nourrissent, me fait un reproche de
demeurer dans le village d'en haut
qu'il appelle avec raison le "West-
mount de Sainte-Adèle". J'en suis
fort aise. Pour tout l'or du monde ou
des campagnes électorales je ne con-
sentirais à demeurer en bas, dans le
faubourg enfumé que la poussière et
les gaz nauséabonds qui s'échappent
de la route nationale rendent inhabi-
table l'été.

D'autant plus que j'appartiens à
l'histoire de mon village; et que c'est
en haut que l'honorable Morin a
planté la croix et fondé le vrai, le
seul, l'admirable, le poétique coin de
terre tant recherché des touristes et
de tous ceux qui ont du goût, de la
culture et de l'éducation.

Quand on pense qu'il y eût un
temps où des naïfs voulaient faire
descendre, sur des roulettes, s'il
vous plaît, l'église paroissiale. On
se souvient que cette illusion si chère
à quelques gros ambitieux dura peu,
dura moins même que les vapeurs
alcooliques qui s'échappent de la
bouche fétide de "Curieux" ou de
ses comparses, personnages moins cu-
rieux et moins intéressants depuis
que je sais leurs noms et les besognes
malpropres dans lesquelles ils crou-
pissent.

Ne sachant où jeter sa bave, mon
ami constipé me parle de chansons
comiques que j'aurais écrites mais
qui ne conneront aucun succès. Rien
ne m'étonne si le public n'était com-
posé de d'esprits de son acabit. Que
le constipé demeure tranquille.

L'auteur de ces chansons eût tel-
lement de succès qu'on est venu des
quatre coins du comté de Terrebonne
lui offrir des sommes rondelettes
pour faire imprimer ces satires.
L'auteur qui en a vu bien d'autres
refusa net.

Mais je crois savoir qu'une petite
clique hargneuse, hypocrite et naïve,
réalisant que l'auteur de ces chan-
sons était en train de se créer une ré-
putation et de prendre de l'ascendant
sur les belles "criatures", se sont
arrangées de manière (la manière
sournoise à la cause des gens de par
ici) pour l'éclipser, l'ignorer complè-
tement en ne l'invitant plus dans
leurs ennuyeuses et suffocantes soi-
rées.

Voilà pour les chansons comiques.

Ce n'est pas tout, M. Curieux dit
encore que mes écrits ne sont pas
lus, parce que pas compris. C'est é-
trange tout de même. Je conçois bien
que mon adversaire constipé soit in-
capable de me lire si je considère son
ignorance de toute grammaire. Mais
il y a une foule de lecteurs et de
charmantes lectrices qui me compren-
nent et me goûtent avec amour, dé-
lices et orgues. Depuis que je tiens
une colonne dans cette feuille res-
pectable, on a vu son tirage augmen-
ter de 17 exemplaires pour Sainte-A-
dèle, 22 pour Sainte-Agathe, 2 pour
Piedmont, 88 pour Saint-Jérôme, 31
pour Saint-Jovite, 67 pour Mont-
Laurier, 68 pour Ferme-Neuve et
111 pour Montréal, ce qui représente
un beau chiffre. Je ne parle pas ici
de toutes les lettres de félicitations
que je reçois des plus joyeux "criatures"
du comté de Terrebonne.

Voilà pour mes chroniques.

Ce n'est pas tout. J'ai dit que je
"passerais les bottes" à mon adver-
saire de carton et je vais les lui pas-
ser.

S'il se plaint de son nombril et que
c'est de la faute à mon père, j'avoue
que le paternel fût bien bon de me-
tre au monde un tel imbécile qui lui
en fait un reproche aujourd'hui.
Faut-il en avoir une croûte! Mais
voici un petit conte.

Des années passèrent. Un beau
jour, mon père vit entrer dans son
bureau un pauvre gueux qui vint lui
demander du pain. Mon père eut alors
pour lui un billet de \$35.00 que le sa-
le individu mit avec lui dans sa poche.
C'est peut-être le même personnage
qui se plaint aujourd'hui des soins
du docteur. Quelle ignominie! Mieux
valut pour lui qu'il n'eût jamais de
nombril. Ignominie, nombril. Si vous
goûtez la rime des chansons comi-
ques.

Je n'ai jamais eu la prétention de
mener tout le monde. Mais pourquoi,
je me le demande, certains honorables
de cette ville viennent-ils me consul-
ter au sujet des choses publiques, des
affaires municipales et provinciales;
pourquoi recourent-ils à mes connais-
sances et à mes relations politiques?
Il n'y a pas longtemps, "Curieux"
lui-même, est venu se traîner dans
mon bureau, pleurer dans mon gilet
au sujet d'une affaire mystérieuse
qu'il s'efforçait d'un jour. Je n'ai ja-
mais ambitionné de mener qui que ce
soit, car il en faudrait une dose d'é-
nergie et des lanières bolchevistes
pour tenter de mener les têtes dures,
les têtes croches, les têtes enflées, les
têtes ignorantes, les têtes orgueilleu-
ses, bourrées de faux préjugés, de
mentalité veule qui décorent mon
beau village ou ma chère paroisse.

Voilà pour mon gouvernement.

Quant à "botter" on va "botter"
comme il faut. Ce n'est pas \$15,000
que mon père a payé en taxes de tou-
tes sortes à la municipalité, c'est
\$14,892.31 pour être plus exact. Et
l'imbécile vient me chicaner sur la
différence. Qu'il est fin! Je n'oserais
mentionner ici toutes les sommes fol-
les que mon honorable père fit gagner
à la population. Plus d'un qui dé-
guignait présentement voyageraient
encore en charrette à poches et se
nourriraient de galettes de sarrasin
si mon père ne les eût mis au monde
et en position de gagner leur vie.

Voilà pour les \$15,000 et le bour-
rage de crâne.

Si je me vante d'avoir aimé et
reconnu Anastasie, cela ne prouve
qu'une chose, c'est que je ne suis pas
un hypocrite comme tant d'autres qui
se cachent, qui courent les salles de
dances, les smoking, les salles de pool,
les swimming, les cafés-concerts et
les femmes qu'on serre iton. Je ne
suis pas un flâneur, ni un hypo-
crite. Je n'ai pas peur de mes actes,
moi.

Voilà pour Anastasie.

Reste la question d'une course en
skis à Saint-Jérôme et à laquelle ne
fut pas invité le gérant. Je vous a-
voue franchement que je ne connais
rien de l'affaire. Mais je connais as-
sez le gérant pour savoir qu'il ne se
laissera pas passer les bottes par les
matamores et des gens qui ont tou-
jours mené tout le monde. La façon
dont le gérant du club fut traité n'a
d'égale que l'hypocrisie des fomen-
tateurs. Je sais qu'il va donner sa dé-
mission et qu'il ne lèchera les bottes
de personne, m'entends-tu, Curieux,
de personne. Il est indépendant et se
moque joliment des gens qui sont
venus le supplier à l'hôtel Marin
pour qu'il accepte la charge de gé-
rant, le 10 janvier 1930.

La population va s'apercevoir qu'il
n'est pas un porte-pousière, ni un
porte-paquets (dans le terme des é-
coliers), encore moins un lèche-bot-
tes.

C'est tout ce que je sais de l'affai-
re du Club de skis de Sainte-Adèle
dont les beaux jours sont comptés,
vous me pouvez me croire, avec tou-
tes les salutations que je te renvoie à
la turque, mon cher Curieux.

Si ça te plaît de revenir, je suis à
ton entière disposition. Mais je crois
que la douche est bonne comme ça.

Ami d'Alceste

Agit comme
le clair
sur Toux et Rhumes

Un remède éprouvé, rapide et
sûr pour enfants et adultes

BUCKLEY'S
MIXTURE

Agit comme le clair
Une Seule Concède La Poussière

FERME-NEUVE

Miles Judith et Irène Giroux sont
allées passer quelques jours à Saint-
Jérôme.

Mlle Aline Duval, de Mont-Lau-
rier, était la semaine dernière l'invi-
tée de Mlle Marguerite Charbonneau.

M. C. Delisle, de l'Ascension, était
de passage à Ferme-Neuve, dimanche
dernier.

M. Joseph Courtémance est reve-
nu de l'hôpital Jeanne d'Arc, où il a
subi une opération.

Dimanche, le 2 mars, eut lieu un
souper de famille, chez M. Thomas
Paquette. Étaient au nombre des in-
vités: M. et Mme A. Chartrand; M.
et Mme A. Paquette, Mlle Lucienne
Chartrand, M. Philippe Grenier, Hen-
ri Chartrand, tous de Mont-Laurier,
M. et Mme W. Tessier, etc.

Un groupe d'amis se réunissait
ces jours derniers, pour une partie de
cartes, chez M. A. Pharaud. Étaient
présents: Mmes H. Charbonneau, D.
Ouellette, J. Constantineau, Ar-
thur Pharaud M. et Mme J. A. E-
thier, M. Bruno Boileau, E. Roy,
Aurèle Pharaud, Mlle Simonne Mo-
rin, Marguerite Ouellette, Thérèse
Ethier, Lucienne Charbonneau, Fer-
nande Constantineau.

Lundi, le 3, eut lieu l'assemblée
mensuelle des membres du Cercle des
Fermières. Il y eut chant d'un canti-
que par Mlle Marie-Jeanne Mayer,
morceau de piano par Mlle Cécile
Godmer, lecture par Mme H. Mayer,
duo "En route" par Mlle Margue-
rite Charbonneau et Marguerite E-
thier. Chant "L'Étoile du soir".
Mlle Jeannette et Anne-Marie La-
chance. Le concours était de la bro-
derie blanche. Les prix furent gagnés
par Mlle Reine-Aimée Labelle, Mar-
guerite Ethier, Thérèse Ethier, Mme
H. Hotte et Mlle Jeanne Godmer.
Le prix d'assistance fut gagné par
Mme A. Poirier. Bravo!

Mme Roy, de Sainte-Anne du Lac,
est venue passer quelques jours chez
son fils, M. E. Roy.

Mlle Marie-Anne Meilleur est allée
passer quelque temps chez son frère,
à Montréal.

Mme Isaïe Godmer est actuelle-
ment à l'hôpital Notre-Dame, où elle
a subi une opération.

Tout dernièrement nous avons eu,
en notre salle municipale, une confé-
rence agricole présidée conjointement
par nos maires, MM. Jos. Lafontaine
et Louis Clavel. Environ 350 culti-
vateurs y ont assisté et ont écouté
avec attention les orateurs qui se
sont succédés à la tribune. L'agrono-
me de la région, M. Géo. E. Foucher
nous a parlé du programme Perron
et en a commenté les parties les plus
importantes et les plus appropriées
pour notre paroisse. Ce programme
mérite certainement toute l'attention
de nos cultivateurs. Et, une chose
certaine, celui qui l'étudie ne perd
pas son temps, puisque sa réalisation
révolutionnera avant peu l'agriculture
en notre province.

M. Damase Limoges, propagandiste
pour le ministère provincial de l'A-
griculture, nous entre tint ensuite de
l'alimentation et des soins généraux
à donner au pore et au mouton. Caus-
serie intéressante, s'il en fut une, et
qui a renseigné les auditeurs sur plus
d'un point.

M. le Dr P. Jolicoeur, M. V., ré-
cemment nommé par le Gouverne-
ment Provincial pour surveiller la
santé des troupeaux de notre district,
nous parle de l'hygiène du pore et du
mouton. Le sujet qu'il a traité a
été suivi sérieusement et a paru fort
goûté par l'assistance.

Les orateurs se sont tous bien ac-
quittés de leur tâche et ont vivement
intéressé notre population. Nous n'a-
vons qu'un regret à formuler, c'est
celui de n'avoir pas assez souvent de
ces réunions agricoles toujours si ins-
tructives pour nos gens. M. le curé
Martin et la presque totalité des no-
tables de la paroisse étaient présents,
ce qui montre combien l'Agriculture
est en honneur dans notre paroisse.
Nous avons déjà un cercle de Fermi-
ères qui fonctionne très bien. Dans
le cours de l'été prochain, nous
comptons fonder un cercle de l'U-
nion Catholique des Cultivateurs de
Québec, et un autre des Jeunes Agri-
culteurs de Québec. Par ce fait, nous
comptons pouvoir désormais intéres-
ser davantage à l'agriculture toutes
les classes de notre population.

EXCURSION AUX BERMUDES

Du 27 juin au 6 juillet,

Par le transatlantique BERMUDA via New York

organisée par:

L'Association Chorale St-Louis de France

PRIX DU BILLET: — Pour chaque personne comprenant passage et
char d'aller, aller et retour MONTREAL-NEW YORK—Cabiné et
repas sur vapeur "BERMUDA" aller et retour NEW-YORK-BERMUDES.
Séjour de deux jours à l'hôtel McAlpin à New York et séjour de deux
jours à l'hôtel Hamilton aux Bermudes: \$140.00 et plus, suivant accom-
modation. — Toutes dépenses comprises à l'exception des pourboires et
des visites à New York et aux Bermudes.

La Direction se réserve le droit de refuser l'admission à qui que ce soit, à sa discrétion,
en remboursant le prix payé pour le billet.

D'après les rapports des bureaux météorologiques des États-Unis et des Bermudes, la
différence de température entre Montréal et les îles Bermudes n'est que de trois ou
quatre degrés plus chaude.

Les passagers ont accès à toutes les parties du bateau, il n'y a qu'une seule classe à bord.

Pour autres détails, s'adresser à L'AVENIR INCORPORÉE, 315 Blvd. St-Laurent, Téléphone
Plateau 7231. Le jour de l'été et dimanche: 1 0741 Estimée, 716-8000 Blais 3917.

Références: Garde Thoun, St-Jérôme

SAINT-JOVITE

La semaine dernière, M. et Mme
Adolphe Renaud avaient l'honneur
de recevoir quelques amies à un sou-
per du bon vieux temps. Parmi les
invités on remarquait: MM. et Mmes
W. Renaud, A. Paquin, N. Boivin,
N. Brunet, Perreault, D. Matte, A.
Pémet, M. C. Lajeunesse, et autres.
Après le souper qui fut des plus
joyeux, il y eut chant, musique et
discours. A minuit un copieux réveil-
lon fut servi et chacun regagna son
foyer enchanté de cette agréable soi-
rée.

Mardi dernier un groupe d'amis se
rendaient en excursion au chantier
de M. E. Dubois. On y remarquait:
Mlle Bernadette Dubois, Clémentine
Boivin, Lina Marier, Alice Boivin,
Jeanne Séguin: Le soir, il y eut une
soirée du bon vieux temps chez M. I.
Fleurent; Y assistaient: M. I. Calvé,
H. Calvé, P. Dubois, D. Dubois, H.
Carrière, P. Marier, H. Sigouin, I.
Tassé et Jean Fleurent. Tout garde-
ront un bon souvenir de cette jour-
née bien remplie.

M. W. Dubois, de Montréal, est en
promenade chez son cousin, M. E.
Dubois, il partira bientôt pour Val
Barrette, où il espère demeurer pour
le temps si agréable des "Sures".
Nous lui souhaitons, tout le plaisir
possible.

Mme Notaire Leroux, de Montréal,
accompagné de ses deux fils, Marc et
Lucien, est à la pension "Relais"
depuis quelques jours.

Mme Alcide Vanier est en prome-
nade à Montréal depuis une semaine.

M. et Mme Sylvio Dufour, proprié-
taire de l'hôtel Relais, se rendaient
samedi soir à l'Annonciation où ils
étaient attendus par leurs amis M.
et Mme E. Léonard, Mlle A. Meil-
leur et E. Duneau se rendaient di-
manche après-midi à Sainte-Agathe
des Monts.

M. Jean Marchand, fils de M. René
Marchand, gérant de la Banque de
Montréal, était dimanche soir, l'invi-
té de M. G. Harkins.

Dimanche après-midi le club Royal
recevait le Club C. P. R. de Montréal,
vu la mauvaise état du patinoire, la
partie ne dura que vingt minutes.

Le Saint-Jovite ira, dimanche pro-
chain, jouer sa dernière partie, à l'A-
réna à Montréal. Nous souhaitons à
notre jeune Club, bonne chance, et
succès.

Mlle A. Anbin se rendait, la semai-
ne dernière, à Labelle, en promenade
chez des parents.

Mme P. Robert avait, il y a quel-
ques temps, le plaisir de recevoir quel-
ques amies à un cinq cent. Parmi les
invités on remarquait: Mme J. A.
Clermont, Mme P. Marchand, Mme
F. Veaugeois, Mme P. Cloutier, Mme
I. Watchorn, Mme F. Rochon, Mme
P. Taehé, Mlle A. Crevier, Mme H.
Grignon, Mlle D. Vanehesteing, Mme
G. Dury.

M. A. Beaudry, qui travaillait dans
les chantiers de M. Sam. Matts, dans
le haut de la rivière du Lièvre, a été
victime d'un accident qui aurait pu
lui coûter la vie. Une de ses chevaux
en descendant une côte avec une
lourde charge de billots perdit le pied,
roula à la renverse et fut écrasé par
la charge qui passa sur lui et alla se
heurter sur des arbres au bas d'un
tourant. M. Beaudry fut retiré sans
connaissance de sa triste position et
passablement meurtri. On le descendit
et le conduisit d'urgence à l'Hô-
tel-Dieu, de Montréal. On nous an-
nonce qu'il survivra probablement à
ses blessures.

Il doit s'organiser prochainement,
paraît-il, une délégation des régions
de Montréal, d'Ottawa, de Québec,
de Labelle, de la Gatineau et de l'A-
bitibi, qui irait auprès des autorités
provinciales du Ministère de la Voi-
rie relativement au projet de prolonge-
ment de la route régionale (graves)
qu'à Senneterre en Abitibi, via Fer-
me-Neuve, Lac St-Paul, Mont Saint-
Michel, Sainte-Anne du Lac et le
Lac Cakabonga où serait le point de
jonction d'un embranchement vers
Ottawa et allant se greffer à celle de
"Ottawa-Hull-Maniwaki", et ce, par
Lytton, Montfort et Bo's Franc.

LAC MERCIER

Le 25 février Sa Grandeur Mgr
Limoges, accompagné de Mgr Proulx,
de Saint-Jovite, est venu visiter no-
tre curé le Révérend C. H. Deslauriers.

M. Philias Ouimet, du Lac Trem-
blant, est parti pour l'Hôpital Fra-
gation de Montréal. Il souffre de con-
gestion pulmonaire et son état est
précaire.

Vu le grand dégel que nous avons
eu ces jours derniers, M. Euclide Du-
bois a de la difficulté à achever l'é-
charroyage de ses billots de la mon-
tagne Tremblante à son moulin. Heu-
reusement que depuis 24 heures le
froid nous est revenu pour quel-
ques temps encore, espérons-le, et
cela aidera à finir les travaux des
chantiers.

Le 15 février, était en villégiature
au Lac Mercier, M. J. B. Gascou, de
Montréal: Il a visité M. F. D. Barre-
te au Lac Mercier, son beau-frère, et
est retourné à Saint-Jovite pour vi-
siter ses parents à ces derniers en-
droits.

Le 26 février, a eu lieu la sépulture
de feu Dieudonné Legris, enfant
bien aimé de M. Eugène Legris. Il
est le premier à avoir été inhumé
dans le nouveau cimetière de la pa-
roisse du Sacré-Cœur du Lac Mer-
cier. Il est décédé à l'âge de cinq se-
maines. Nos condoléances à la fami-
le.

S.-FAUSTIN STATION

Samedi soir, le 1er mars, il y avait
réunion de quelques amis chez M.
Ernest Malboeuf. Il y eut masca-
ra, et des prix ont été distribués aux
meilleurs costumes. Il va sans dire
que chez M. Malboeuf c'est du plai-
sir et de l'enthousiasme continué
durant toute la soirée et la nuit:
lorsqu'il invite des amis.

Mardi, le 4 mars, avait lieu à l'é-
glise de Saint-Faustin, à 3 hrs
l'après-midi, le mariage de M. He-
ctor Latreille avec Mlle Donalds Bra-
zé. Ce fut une cérémonie de mariage
imposante comme on n'en avait ja-
mais vu à Saint-Faustin. Le soir, le
souper fut donné chez M. Alfred
Brazé, père de la mariée. Environ
400 invités ont pris part à la nocce.
Un grand nombre de cadeaux ont été
donnés aux heureux nouveaux époux
qui sont partis mercredi matin en
voyage de noces à Québec. Nous leur
offrons nos meilleurs souhaits de
bonheur.

Scies Réparées SCIES SIMONDS

Nous réparons
et affilons les
scies usagées
leur assurant
un rendement satisfaisant.
Scies nouvelles circulaires
et à ruban toujours en stock.
Consultez nous sur vos scies
SIMONDS CANADA SAW CO. LTD.
MONTREAL - TORONTO
7-29 VANCOUVER - ST-JEAN, N.B.

Soyez assuré que sa
qualité ne varie jamais

LE THÉ "SALADA"

'Tout frais des plantations'

INSTALLEZ

dans votre maison

LA

Réfrigération Electrique

Plus besoin de s'embarasser avec
des plats à eau et des tuyaux de drai-
nage bouchés. Evitez la perte d'al-
iments, la contamination et les incon-
venients.

Installez un Réfrigérateur Electri-
que tout prêt pour l'été.

Prenez avantage des paiements dif-
férés convenables, maintenant offerts
sur tous les modèles de fameux Ré-
frigérateurs General Electric. Payez
seulement \$15.00, la balance commo-
dément répartie sur une période de
deux années.

GATINEAU ELECTRIC LIGHT

Company

Limited



VALEURS SENSATIONNELLES

NOUVEAU 6

\$1065

et plus — f. o. b. à l'usine

Grand... spacieux... supérieur en performance... d'aspect impressionnant...
un vrai produit de Dodge Brothers, auquel on peut se fier — telles sont les
qualités qui ont valu partout au nouveau Dodge Brothers Six une vogue instan-
tanée. Plus vous examinez avec soin ce char, plus vous êtes émerveillé de
sa valeur superlatrice.

NOUVEAU 8

en ligne

\$1400

et plus — f. o. b. à l'usine

Evaluez le nouveau Dodge Huit-en-ligne. Carburateur "down-draft". Capa-
cité du piston, 220.7 pouces cubes. Quatre freins hydrauliques imperméables.
Amortisseurs de chocs hydrauliques à double action. Carrosserie Mono-pièce
en acier, à basse suspension. Superbe équipement moderne. Toutes ces carac-
téristiques, à un tel prix, ne peuvent être appelées que sensationnelles.

DODGE BROTHERS

C. A. Lorrain & Fils

Saint-Jérôme

C. A. Lorrain & Fils, vendeurs autorisés, invitent le public à visiter leur salon
qui est maintenant ouvert au No. 312, rue Saint-Georges

LE DODGE CONSTRUIT AU CANADA POUR LES CANADIENS

NOUVELLES DE
STE-AGATHE

Thomas Gillespie de Préfontaine (Sainte-Agathe des Monts) est arrivé bon premier dans la course de huit milles autour du Lac des Sables à Sainte-Agathe des Monts, triomphant de sept concurrents. Thomas a couvert la distance des huit milles en 58 minutes et 40 secondes, battant le record de l'an dernier par tout près de 4 minutes. René Laramée est arrivé deuxième, trente secondes après. Voici le classement détaillé des concurrents:

	Temps
Thomas Gillespie	58.40
René Laramée	59.10
J.-L. Belhumeur	59.40
Maurice Laramée	60.20
Joseph Pierrotti	
Henri Gohier	
Roland Gohier	

M. Gillespie recevra une magnifique coupe offerte par M. Joseph Laporte de la Maison Laporte, Martin Ltée de Montréal, emblème du meilleur coureur de Sainte-Agathe des Monts.

Durant le parcours de cette course, nous avons eu la course finale des gars de 10 ans et moins. Distance 3/4 mille. Voici le classement détaillé des concurrents:

	Temps
G. Parent	5.10
F. Belhumeur	5.13
G. Renaud	5.20
G. Cloutier	5.35
M. Massé	5.45
J.-P. Legeré	

Le deuxième course éliminatoire pour gars de 10 à 15 ans, alignait dix concurrents pour une distance de trois milles autour du Lac des Sables. Voici le classement:

	Temps
G. Gillespie	23
H. Henry	23.15
R. Levine	25
C. Laviolette	25
R. Collett	25.15
F. Coursol	25.45
G. Collin	25.30
A. Gillespie	25.25
G. Powell	30
S. Ferguson	

Nous annonçons de nouveau, que lundi le 17 mars courant, aura lieu une grande soirée dansante à l'hôtel Laurentide Inn organisée par le Club Sportif. Les membres du Club profiteront de cette fête pour distribuer les coupes et médailles aux heureux gagnants.

Marcel Bertrand, de Sainte-Agathe des Monts, a gagné la course en raquettes de deux milles. La course a eu lieu sur le lac des Sables dans un peu près un ponce d'eau. Il a ouvert la distance des deux milles en douze minutes et cinquante secondes. Kenneth Agnew est arrivé deuxième suivi de Roland Liboiron. Quatre seulement des sept concurrents finirent la course.

M. Bertrand recevra une magnifique coupe offerte par le Club Sportif de Sainte-Agathe.

Dimanche dernier, avait lieu la course finale pour gars de 10 à 15 ans. G. Gillespie est arrivé bon premier couvrant la distance de trois milles en vingt-cinq minutes et huit secondes. Raoul Brazeau s'est classé deuxième en vingt-sept minutes, vingt-cinq secondes. La température n'était pas favorable pour le ski, aussi le temps du parcours a été de trois minutes de plus que d'habitude.

ROLAND LIBOIRON
Représentant

HUBERDEAU

M. et Mme Donat Perreault font part de la naissance d'une fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie-Gertrude-Lucienne-Jacqueline.

Parrain et marraine, M. et Mme Denis Perreault de Saint-Jovite, oncle de l'enfant. Porteuse, Mlle Berthe Alarie de Briboeur, tante de l'enfant.

Dimanche, le 2 mars, M. et Mme Athanase Labelle, recevaient la visite du Rév. P. Charles Chalifoux, missionnaire en Afrique, ainsi que celles de M. et Mme Israël Miron, de Saint-Rémi d'Amherst, père de Mme Labelle.

M. et Mme François Laurin, née Eglantine Constantineau, ont l'honneur de faire part de la naissance de leur premier enfant, né le 4 mars et baptisé sous les noms de Joseph-Pierre-Alcide-Rhéal. Parrain et marraine, M. Pierre Laurin et Mlle Véronique Laurin, oncle et tante du nouveau-né. Porteuse, Mme Pierre Laurin, sa grand'mère.

Dimanche dernier, se réunissaient chez M. Athanase Labelle, à Huberdeau, à l'occasion de la visite du Rév. P. Charles Chalifoux, P. S. E., missionnaire en Afrique, M. et Mme Israël Miron, M. et Mme Alfred Deslauriers, Mlle A. Rousseau, institutrice et M. Emile Paquette, M. et Mme Aldège Pigeon. En compagnie du R. Père ils passeront une agréable journée. Le soir il y eut des vues dans la salle de l'Orphelinat. Un grand nombre de personnes étaient présentes et s'en retournèrent enchantés de leur soirée.

VAL-MORIN

M. et Mme H. Vendette font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie, Marguerite, Pierrette. Parrain et marraine, M. et Mme Luc Vendette, grands-parents de l'enfant.

Nous apprenons avec plaisir que Madame Tancrède Legault qui a été retenue à sa chambre pendant 4 à 5 semaines, est maintenant complètement rétablie.

Le mardi gras a été fêté avec succès à Val-Morin. Les costumes étaient nombreux, et il y eut d'intéressantes parades qui se sont terminées chez M. Frédéric Vanier, par une amusante soirée qui se finit à minuit.

Nous avons eu beaucoup de villageois et hiver.

Les nombreux amis de M. Tremblay apprendront avec regret son départ après un séjour de 4 mois parmi nous dans l'intérêt de sa santé. Nous avons trouvé ce séjour très court, car M. Tremblay était d'un caractère très amical. M. Tremblay retourne à ses occupations en parfait état de santé et se dit enchanté de son stage dans notre paroisse et ajoute de plus qu'il va regretter ses bons amis de Val-Morin et qu'il ne manquera jamais de recommander notre localité.

M. l'abbé Laperle séjourne aussi à Val-Morin depuis près d'un an et s'en dit plus qu'enchanté. M. l'abbé qui rétablit sa santé à l'air vivifiant de nos Laurentides, nous déclarait qu'il n'y a pas de plus beau site ni endroit plus idéal pour se reposer et bien vivre.

Mlle Laperle, de Montréal, sœur de l'abbé Laperle est venue lui rendre visite, a passé chez nous une vacance de quinze jours et s'en est retournée avec regret mais gardant un bon souvenir de la localité dans laquelle elle a assisté aux fêtes du mardi gras.

A la dernière assemblée du conseil nous avons adopté le règlement pour l'éclairage des rues du village, et avons aussi adopté le rapport de l'auditeur M. Aurèle Lanthier, rapport très intéressant.

Les contribuables s'accordent à dire que nous sommes en bonne voie de prospérité.

Nous avons aussi pris connaissance de deux demandes d'informations de compagnies qui désirent s'installer dans notre paroisse. Tous nous désirons que la chose s'accomplisse pour le plus grand bien de toute la paroisse.

SAINTE SOPHIE

Mlle Laura Desjardins, de Montréal, était de passage pour quelques jours chez ses parents, M. et Mme Joseph Desjardins.

Mardi, le 4 mars, Mme Joseph Desjardins, était allée reconduire sa fille Laura, à Montréal, où elle passa quelques jours chez des parents.

Ces jours derniers, M. et Mme Eugène Lapointe, de Sainte-Sophie, ont été rendre visite à leur fils, M. Wilfrid Lapointe, de Saint-Janvier, et se sont ensuite rendus à Sainte-Thérèse, chez M. Jean Lapointe, leur fils, accompagnés de M. et Mme Wilfrid Lapointe.

Samedi gras, a eu lieu chez M. Henri Aubin, une réunion intime de parents et d'amis. Il y eut souper, chant, musique et danse.

Étaient présents: M. et Mme Jos. Ratelle, de Saint-Jérôme, M. et Mme Omer Aubin, de Sainte-Sophie, M. et Mme Victor Lapointe, M. Clodomir Huet, de Saint-Canut, M. et Mme Josephat Aubin, M. Wilfrid Aubin, Mme Eugène Piché, de Saint-Jérôme, M. et Mme Paul-Emile Aubin, M. et Mme Dumont Aubin, de la Côte Honoré, M. Florian Roy, Mlle Blanche Ratelle, M. Florian Courcelles, Mlle Alice Ratelle, M. Raoul Cyr, Mlle Léonie Racine, M. Gaston et Mlle Lily Bernadette, Fleur-Ange Ratelle, M. Charles Piché, Mlle Georgette Piché, Mlle Jeanne et Eva Aubin, Laurette, Anfoinette et Simone Courcelle, M. Brière, M. Légaré, Mlle Marie-Laure et Lucile Aubin, MM. René Racine, Luc Bruno, Léopold, Lucienne Aubin, M. Guénette, de Saint-Jérôme, Mlle Berthe Charbonneau, Mlle Germaine Lapointe, de Saint-Canut, MM. Harry Green, Arnold Green, de Sainte-Sophie. Tous s'en retournèrent à une heure beaucoup avancée, emportant avec eux un agréable souvenir de cette soirée.

Mlle Dorina, Simonne, et Rosalba Dufour, de Saint-Jérôme, étaient chez leurs parents M. et Mme Delphis Dufour, de Back Bush.

Une joyeuse société de jeunes garçons et filles se réunissaient chez M. Olivier Lamarche, pour fêter le samedi gras: on ne manqua pas de s'amuser en plein... les heures passèrent rapides et toutes d'entrain... mais chaque beau jour comme tout beau soir a sa fin et c'est avec regret qu'on vit venir l'aube. Cependant il restait à chacun le souvenir d'heureux moments.

Parmi les invités on remarquait: MM. et Mmes Jos. Renaud, Edouard Lamarche, George Breene, Mme F.

SAINT-FAUSTIN

M. Perron, de Montréal, est en promenade chez sa fille, Mme Laliberté.

A l'occasion de la visite de leur fille, Mme Ls Bohémier et Mlle Gilbert, de Montréal, une agréable soirée avait lieu dimanche chez M. et Mme J.-B. Florant. Au nombre des invités, étaient: M. l'abbé W. Lalonde, M. le maire F. Sigouin et Mme la maîtresse, MM. E. Lyrette, T. Legault, H. Desjardins, J. Perrault, S. Florant, B. Gilbert, Ls Bohémier. Il y eut partie de cartes, et des prix furent accordés aux heureux gagnants.

Le lundi gras un impromptu eut lieu chez M. Théophile Sigouin, pour fêter l'anniversaire de naissance de celui-ci. Mme Sigouin avec sa bonne humeur habituelle, servit un succulent goûter à ses hôtes.

M. et Mme François Dufresne font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé René, Martial, Parrain et marraine, M. Roland Dufresne et Mlle Yvette Laliberté, Porteuse, Mme E. Laliberté.

En notre église magnifiquement décorée pour la circonstance, mardi le 4 mars, à 3 heures P. M., M. Hector Latreille, fils de Joseph Latreille, de Montréal, conduisait à l'autel, Mlle Donald Brazeau, fille de M. Alfred Brazeau, hôtelier de Saint-Faustin Station. La mariée était accompagnée de son père, de trois demoiselles d'honneur, d'une petite bouquetière, Yvette Legault, qui portait une corbeille de fleurs blanches. La mariée portait une jolie toilette blanche et voilée, elle avait aussi un bouquet de lys: Les demoiselles d'honneur ayant des costumes analogues formaient un très bel ensemble. Mlle Jeanne Brazeau, sœur de la mariée, portait une toilette jaune, et les demoiselles Latreille, sœurs du marié, l'une mauve, et l'autre rose, elles avaient aussi chacune un bouquet de roses. La mariée étant enfant de Marie, Mlle J. Perrault, R. Millette, C. Levert, L. Levert, firent les frais du chant, Mme H. Desjardins, chanta le Noël du Mariage, et Mlle Demers accompagnait à l'orgue.

Étaient de passage ici la semaine dernière MM. Camille Doré, de Sainte-Agathe, Émilien St-Aubin, de Montréal, et Paul-Emile Brunet, de Nantel.

M. le maire F. Sigouin recevait, dimanche dernier, M. le maire Henri Gareau, de St-Faustin Station, et sa famille, ainsi que M. et Mme Joseph Gareau.

M. et Mme Edouard Villeneuve ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 1er mars 1930 et baptisé sous les noms de Joseph-Jean-Paul-Jacques.

Jacques, Parrain et marraine, M. et Mme Odilon Poirier, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mlle Jeanne Poirier, sa tante.

Lamarche, Mlle Germaine et Aline Renaud, Olive Smith, Marie-Ange Bernard, Marie-Anne Alarie, Liane Lamarche, Marguerite Varin, Lucienne Villeneuve, Eveline Tregroum, Mabel Smith, Marie Mendrechora, Marie-Ange et Jeannette Auger, Rachel Gariépy, Marie-Laure Venne, Odina Archambault. MM. Stanislas Auger, Roland et Solano Pauzé, Lionel et Adrien Renaud, Lionel Bernard, Charlemagne et Roland Saint-Aubin, Charles-Omer, Antonio et Léopold Alarie, Oswald Varin, Lucien, Paul-Emile, et Maxima Villeneuve, Narcisse Beaudoin, Adélard Lacasse, Robert Bernatchez, Percy Smith, H. Hightingale, Gilbert et H. Smith, Eddy LePetrie, René Paquette, Gib. Smith, Fernand Beauchamp, Léandre Auger, Roland, Hormidas et Georges Venne, Victor Lavigne, Paul Brisson, Donat Gariépy, Leslie Smith, Cheester Kirk, Ulysse Corbeil et autres.

Le lundi gras au soir, Mlle Laurette, Yvette Aubin accompagnées de MM. Roland Aubin et Harry Green sont venus passer la soirée chez M. Olivier Lamarche.

Mlle Hélène Allard, de Sainte-Sophie a passé le temps du Carnaval à Montréal et est revenue ces jours-ci enchantée de son voyage. Les parties de skis à la montagne et le "tobogan" l'ont particulièrement intéressée.

M. et Mme Omer Allard et leur fille ont soupé chez M. Lamarche, à "la Ferme des Brises".

Une assemblée des membres du Cercle Agricole a été tenue lundi soir; des sujets très intéressants ont été discutés.

HOPITAL PRIVÉ
CRESCENT

Chirurgie: Hernie, Appendicite, Maladies de la Femme, etc.

Service Spécial d'Accouchement

Dr. G. E. MILETTE

Chirurgien-Chef

1535, rue Crescent, près Ste-Catherine

MONTREAL

MAGASIN INDEPENDANT VICTORIA
HENRI GAREAU
St-Faustin Station

Spéciaux du 17 au 22 mars

POUR DU COMPTANT

SUCRE GRANULE	5.85	FILET DE HADDOCK	20c
le 100 lbs.		la lb.	
SUCRE GRANULE	6c	FLETTAN EN TRANCHES	25c
la lb.		la lb.	
BEURRE DE CREMERIE	43c	HARENGS FRAIS	8c
la lb.		la lb.	
ALLUMETTES Buffalo	23c	J'aurai dans quelques jours les MILS	
le paquet		et TREFLE pour semence. J'aurai	
FEVES CLARKS 3 s	23c	les plus bas prix pour ceux qui a-	
Pour		cheteront à bonne heure.	
SPAGHETTI CLARK	25c	Je recevrai aussi à la fin de mars,	
2 pour		tous les grains de semence. Atten-	
FROMAGE doux en meule	25c	dez-moi. J'espère avoir des bas	
la lb.		prix. Je vous offre maintenant:	
MARMELADE ORANGE	32c	LA FLEUR A PAIN Earlie Riser de	
40 oz. pour		LAC DES BOIS	
PECHES L. M. L. sirop é-	25c	Pour	3.75
pais pour		HARVEST QUEEN OU	
SARDINES BRUNSWICK	25c	CASTLE pour	3.90
4 pour		GRU ROUGE	
BEURRE DE PEANUT	19c	Pour	1.95
la lb.		SON	
BEURRE DE SUCRE à la crème	25c	Pour	1.85
Princess		Faites vous des réparations ou cons-	
2 lbs. pour		truissez vous au printemps? Je puis	
FARINE D'AVOINE Quar-	27c	vous fournir toute sorte de maté-	
ker pour		riels de construction et bois à finir	
HADDOCK FRAIS	9c	en pin rouge de la Colombie. Mou-	
la lb.		lures, plancher en mérisier etc.	

Chaque poste Bell est un poste de "longue distance"

Un Annuaire
spécial de
"longue
distance"

Voici une nouvelle commodité téléphonique. Nous vous donnerons un carnet dans lequel vous inscrirez le nom des personnes que vous pouvez appeler par "longue distance". Nous y ajouterons les NUMEROS avant de vous rendre le carnet.

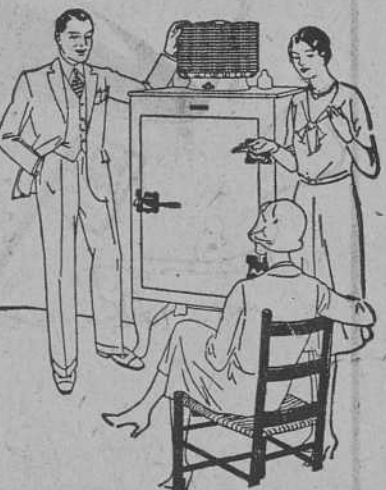
Quand vous appelez de nouveaux noms, qui ne sont pas inscrits dans votre carnet, "longue distance" vous donnera les numéros et vous les ajouterez à votre liste.

Cet annuaire spécial de "longue distance" vous épargnera du temps parce qu'en donnant le numéro désiré vous obtenez la communication plus rapidement.

SUR LE DESSUS
là où il doit être.

OUS reconnaissez aisément le Réfrigérateur General Electric au fait que tout le mécanisme est monté sur le dessus du cabinet, exactement là où il doit être.

L'air chaud retiré par le moteur de l'intérieur du compartiment aux vivres se dégage au-dessus du cabinet... et non pas autour. C'est là le secret de la consommation remarquablement peu élevée de courant électrique par ce réfrigérateur. Le moteur et le reste du mécanisme de réfrigération sont enfermés dans le boîtier supérieur, en même temps qu'un approvisionnement permanent d'huile, le tout clos hermétiquement.



Venez voir nos modèles tout-acier. Et notez que sur les centaines de milliers de propriétaires de Réfrigérateurs General Electric, pas un n'a jamais dépensé un sou pour service ou réparation.

Conditions faciles à votre gré

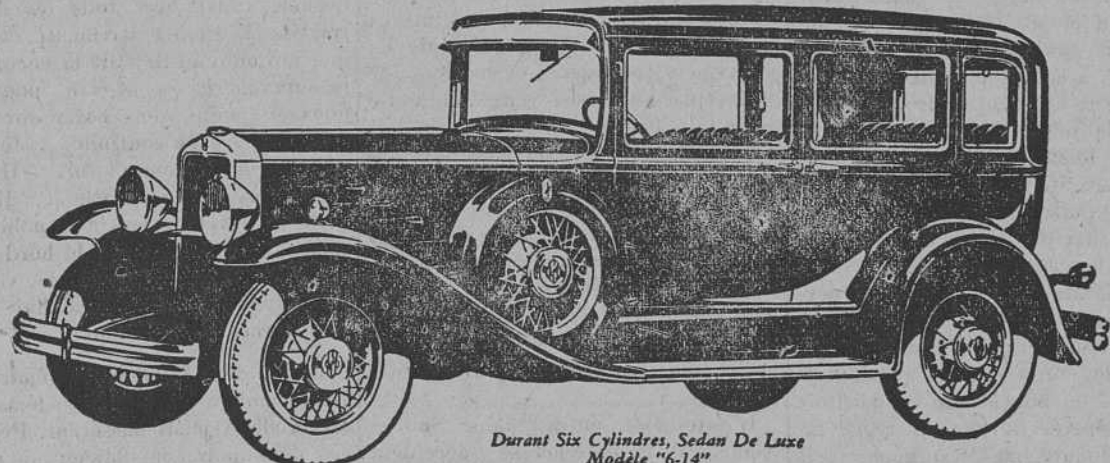
REFRIGERATEUR TOUT-ACIER
GENERAL ELECTRIC

GATINEAU ELECTRIC LIGHT CO. LTD.

SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

Garanti par la CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., Limited

Une Ligne Entièrement Nouvelle

APPARENCE
PERFORMANCE
CONFORT
VALEURLe Durant Quatre continue d'être une importante unité
parmi les produits Durant.DURANT MOTORS OF CANADA, LIMITED
TORONTO (LEASIDE) CANADADurant Six Cylinders, Sedan De Luxe
Modèle "6-14"DURANT
UN BON AUTOJos. Gauthier, St-Jérôme
Garage St-Lin, St-Lin

Eugène Daignault et ses Joyeux Compagnards, qui ont irradié cet hiver plusieurs concerts très agréables pendant les heures de la Brasserie Dow aux postes CKAC et CFCE, et qui nous en donneront plusieurs au-

tres, cette saison, sous les auspices de la Brasserie Dow. De gauche à droite, ils sont: Mme B. Gauthier, chanteuse; Eugène Daignault, chanteur; Arthur Lefebvre, conteur et joueur de l'harmonica; Adélard Saint-Jean,

Photo par Rice, Montréal.

joueur d'os; Ovide Legeré, chanteur; Isidore Soucy, violoncelle; le docteur Sam Letendre, accompagnateur; et Donat Lafleur, accordioniste.



LA Banque de Montréal vous offre la main afin de vous soutenir sur le chemin de l'indépendance financière. Elle accueille avec plaisir les petits dépôts d'épargne, leur verse un intérêt composé et leur procure la sécurité que comporte l'ampleur de ses ressources.

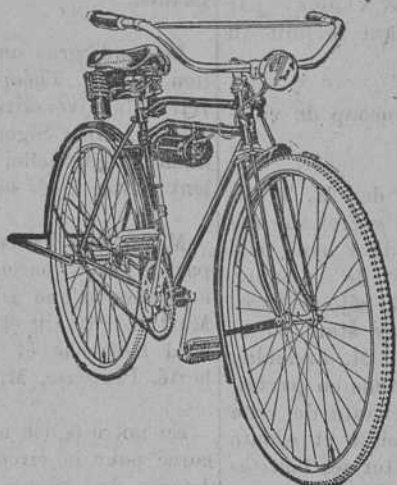
BANQUE DE MONTRÉAL

fondée en 1817
L'actif dépasse \$960,000,000
J. V. RABOIN, GERANT
Succursale Saint-Jérôme

Achetez Votre Bicycle

là où vous êtes certain d'avoir

du Choix,
de la Qualité,
du Service,
des Accessoires de toutes sortes
une expérience de 9 années
dans toutes sortes de Répara-
tions.



Nous vendons à des conditions de
paiement des plus faciles

Considérez bien tous ces avantages
et vous serez convaincus que la meil-
leure place est bien chez

F. E. Rochon
Tel. 124
36, Ave. Legault St-Jérôme

Spécialité : Nous posons les caoutchoucs aux roues
de carrosses de bébés, aux tricycles et aux voitures.

Le Masque Noir

Roman, par Célibér

[Suite]

Nota bene: Qu'on en prenne bonne note: toute cette histoire n'a jamais été vécue. Elle n'est que le produit de l'imagination, une histoire fantaisiste que j'ai inventée de toutes pièces pour servir à un roman local. Dans ce chapitre, le nom de la "vieille Bégon" est le seul créé; tous les autres appartiennent à des personnes qui habitent notre comté...

SECONDE PARTIE

LES ETAPES D'UNE ENQUETE

Nous l'avons vu dans un premier chapitre, Le Masque Noir avait rendu visite au chef Lesage sous le nom de Paul de Laterne. Le policier ne l'avait approuvé que plus tard alors que le shérif avait apporté la lettre venant du bandit, signée par lui et qui soulignait le fait. En revenant de l'assemblée du Conseil de Comté, le chef était entré en son bureau, avait préparé une malle, appelé un taxi qui maintenant roulait sur du cinquante, près de Shawbridge. Il était onze heures et demie. Le chauffeur, Jean Cadieux, pour la première fois de son existence, faisait de la vitesse, je dirais permise. Sur le siège-arrière, le chef songeait. Il songait à tout et pourtant à rien de précis. Il y avait certains devoirs des monticules d'obstacles. Mais la pensée humaine, organe inépuisable de puissance, peut atteindre l'inaccessible. Il songait ce qui est plus que penser. Il posait des hypothèses que la logique tentait de déclarer certaines. Il allait vers le Nord et nous nous sommes demandés pourquoi? La simple appréhension lui signifiait que le Masque Noir n'était plus à Saint-Jérôme. Le Masque Noir existait; c'était la seule certitude qu'il possédait. Au début, le public avait cru à l'œuvre facile d'un farceur, mais maintenant, l'idée s'imposait: le Masque Noir était un bandit. Un homme tué un autre homme: même s'il n'est pas connu, on le retracait et la justice ne manque pas son but. Un homme vole: on sait où le prendre. Mais, ici, dans le cas qui nous occupe, c'était la nuit. D'où venait-il? Où habitait-il? Quel était son nom... Comme se faisait-il que personne ne pouvait dire: il demeure ici ou là? Double énigme... Était-il jeune ou âgé? Un autre point que l'ombre enveloppait... Le loup noir masquait tantôt une figure de vingt-cinq ans, tantôt une tête qui pouvait en compter cinquante... On lui prêtait des talents extraordinaires de maquilleur, une souplesse exceptionnelle, une dextérité un peu rare et une habileté de clown. Les vieilles dames, trop érudites et pas assez réalistes, le déclaraient loup-garou et se signaient quand on prononçait son nom. On affirmait qu'il était à ce point surnaturel qu'il pouvait être en cinq endroits différents à la même heure. Le cheval blanc sur lequel on l'avait vu passer n'avait pas été revu. On le disait très riche puisqu'il avait versé à une pauvre veuve un billet de cent dollars, sur lequel, s'épinglait une note signée: Le Masque Noir. Jamais personne n'avait osé le suivre. La légende et la réalité allaient de pair: la plupart des faits étaient augmentés, de bouche en bouche, de commentaires qui répétés devenaient réels. Le chef disséquait tous ces rapports: il étudiait les uns et annulait les autres. Trop versé dans la matière, trop incrédule relativement aux histoires de loup-garou, il ne prêtait foi qu'aux faits qui étaient vraisemblables. Il avait appris par constatation que les talents d'un bandit étaient proportionnés à son expérience. Le Masque Noir devait être sûrement très dangereux car il jouait avec la justice d'une façon renversante. Et dans quel but? Pour s'amuser et être un enfantillage... Un fou n'aurait pas agi avec cette précision d'un mouvement d'horlogerie... D'un autre côté, un véritable bandit aurait été plus discret: il aurait volé et serait disparu. Mais cet individu semblait anormal: il jouait à la façon d'un enfant d'école qui frappe à une porte, et qui s'enfuit. Il prenait du plaisir à se faire voir, à soulever l'indignation populaire, à répandre n'importe où le surnom qu'il s'était donné, à dîner dans les hôtels où il passait pour étranger, à annoncer que la liste de ses exploits n'était pas terminée.

Plus le chef renifait toutes ces idées, plus il se heurtait à l'inconnu. Personne ne le connaissait et cependant tous le craignaient. Il venait, disparaissait, revenait, s'évanouissait à la stupeur générale. Le comté était en émoi. Ses opérations se concentraient sur les comtés de Labelle et de Terrebonne... Il semblait connaître toute la population ce qui exigeait quelque chose de la région... Mais nul ne pouvait dire: Je crois que c'est un tel. Si dans une municipalité un homme était disparu, que sa constitution aurait pu être de quelque façon identique à celle du Masque Noir, on aurait eu au moins un point de départ. Mais personne ne manquait à l'appel, et pourtant le Masque Noir appartenait au comté, il habitait depuis toujours, il y avait sa maison. Il pouvait avoir trente ans et il vivait ainsi, on l'apprendra plus tard et pour quelles raisons...

Dans la lettre adressée au shérif, il avait souligné: "Il faut que je voie le chef Lesage. Ce que cela veut dire vous le comprendrez plus tard". Quel sens donner à ces mots? Y avait-il une signification à leur attribuer? Et maintenant, le chef, la lettre en main, essayait de faire parler ce papier qui demeurait muet. Me voir... Pourquoi? Voulait-il voir à qui il avait affaire? Serait-ce pour mieux se graver ma figure et se débarrasser de moi à quelque coin de route? Et cette précision que signifiait-elle: "Il est le seul qui puisse me capturer..." Et plus il la relisait cette lettre, moins il en comprenait la portée. Elle comportait tant d'intrigue, elle ruisselait tant de haine cachée sous le plus perfide des sourires, tant de lâche hypocrisie, tant de bravade, tant de mépris...

L'automobile alors venait de traverser le Pont de la Rivière à Cimon et se dirigeait vers Sainte-Adèle... Inconscient de la route, répliqua sur lui-même, tout entier à cette charge dont la responsabilité était immense, il ne pensait qu'à l'avenir, à ce lendemain qui lui apporterait la solution de ce terrible rébus. Pourtant, pas un instant, l'idée de faiblir à sa tâche n'effleura sa pensée. Il avait accepté la lutte, il l'avait entreprise, il la mènerait à bonne fin. Il s'y tendait dans de généreux élans, il s'en grisait... quand subitement, une idée traversa son cerveau. Il venait de trouver... Quoi?... La pensée d'un de ces sublimes trouvailles... Quoi? Il venait de trouver le but du Masque Noir... Pour qu'un homme ait cette audace, pour qu'il la pousse jusqu'à l'extrême, puisqu'il ne veut pour rien quitter le lieu de ses opérations et s'y complait, pour qu'il agisse si ouvertement et sans crainte, puisque son plan est de se faire connaître, c'est qu'il a un but, un but médité, préparé: une vengeance à accomplir, une chose à effectuer, un drame à remplir dont il veut que tous connaissent la teneur, le motif, la raison et l'auteur... La vérité lui sautait aux yeux: comme le savant qui cherche, penché sur ses cornues, la combinaison qui lui permettra de devenir célèbre et qui se redresse tout à coup tremblant, ému, le chef venait de se redresser car il venait de trouver... L'étincelle avait jailli... Une vengeance! Ce ne pouvait être que cela... Tous les événements du passé ne servaient que de préparation à quelque chose de foudroyant qui allait survenir... Il le sentait, l'éprouvait... Le Masque Noir avait la justice pour mieux accomplir une vengeance qu'il avait méditée...

Et au même instant, devant sa pensée, la physiologie de cet homme se dressait sous un nouvel aspect. Trois heures auparavant, cette figure d'homme l'avait frappée car elle était sévère, rigide, sans frémissement. Il lui avait trouvé une ressemblance avec celle d'un ami intime, ce qui l'avait fait sourire. Mais là, subitement, ces traits, ce masque de chair, prenaient à ses yeux une toute autre signification. Elle se confondait avec une autre physiologie qui datait de plus loin, de très loin même, qu'une impression de jeunesse avait dû conserver dans un repli des vingt ans et que le temps n'avait pas effacée mais oubliée seulement... Il se frappait la tête: ce nom qu'il voulait accoler à cette figure pour en faire jaillir une idée vivante, il ne le trouvait pas...

L'automobile entra dans Sainte-Adèle. A la date où se déroulent ces événements, la Compagnie Américaine Asphalt posait un revêtement de béton bitumineux dans ce village. Des affiches placées ça et là imposaient le ralentissement. Au coin Dumouchel, à ce carrefour où la grande route coupe le chemin qui va, à droite à Sainte-Marguerite, et à gauche, au village proprement dit, il y avait un fort rassemblement. Il devait se passer quelque chose de très sérieux puisque l'excitation était générale. Le chef ordonna à son chauffeur d'arrêter, et en moins d'une seconde, il avait rejoint le groupement... Plusieurs le reconnurent et allèrent à lui...

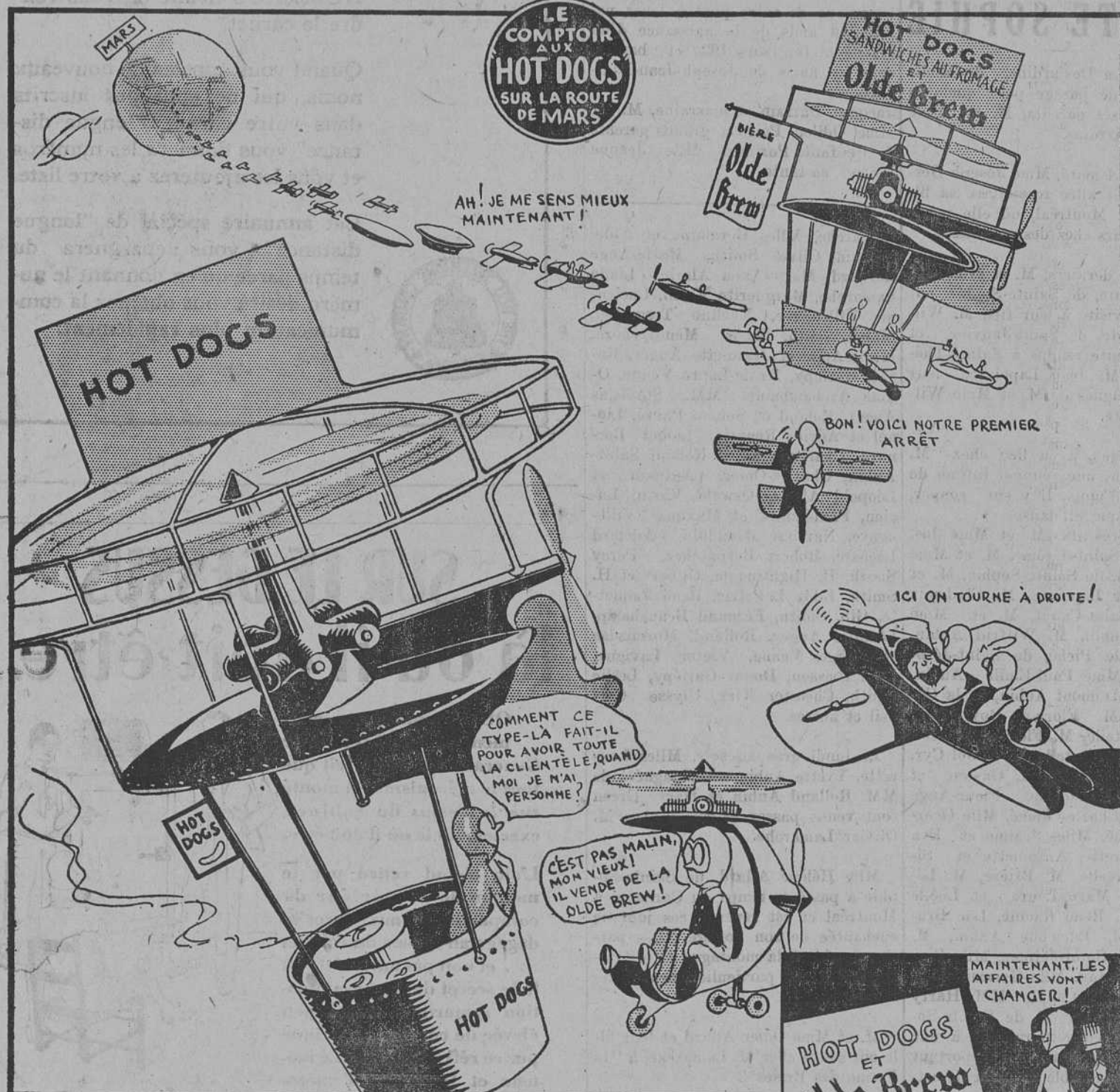
— Chef, il se passe quelque chose d'extraordinaire... Sur un brancard improvisé, un homme gisait. Près de lui, le Dr Poirier lui bandait la jambe... L'homme devait souffrir, car sa figure semblait violette et crispée. — Que s'est-il passé, pressa M. Lesage. — Voici... l'équipe d'hommes qui est ici posait le "noir" sur la route quand une automobile qui venait du sud survint à toute allure, s'élança sans ralentir, et malgré les signaux, au milieu des employés qui se dispersèrent pour ne pas être écrasés... Celui-ci n'a pas eu le temps de se protéger, il a été renversé, l'automobile lui a passé sur le pied, et voilà... — Personne ne l'a arrêtée. L'automobile poursuivie? — Monsieur Falardeau, l'inspecteur, s'est mis à sa poursuite, mais je doute qu'il ait pu la rejoindre car son automobile n'était pas à proximité de lui...

— L'automobile qui a frappé cet homme se dirigeait vers Val-Morin, appuya le Chef. — Oui... — Vous rappelez-vous de la licence? Quelqu'un l'aurait-il prise en note?

A ces paroles, du groupe d'ouvriers et de curieux qui assistaient à ce dialogue sans dire un mot, surgit le contremaître qui proféra: — Le voici. C'est le No 181432. La marque de l'automobile est: Ford, modèle 1929, un coupé. — Très bien, souligne le policier. Avez-vous pu reconnaître celui qui le conduisait... — Bien peu, riposta le contremaître. Tout ce que je puis affirmer, c'est que le chauffeur était seul, masqué, et qu'il nous a jeté à la figure un énorme juron... Tous ces messieurs peuvent, je crois, corroborer mon témoignage... — Et tous certifièrent que leur chef disait la vérité... Le groupement était plus nombreux que jamais et une animation comme rarement Sainte-Adèle n'en a vu agiter toute cette foule. Qu'il n'y eût qu'un simple accident, ceci eût été banal; mais il y avait ceci de plus: le Masque Noir. S'approchant du blessé, M. Lesage demanda au médecin: — Est-ce grave, docteur? — Je ne le crois pas: une simple fracture que j'aurai tôt fait de guérir. Le chef Lesage n'en dit pas davantage. Il monta en voiture, et de nouveau l'automobile roula vers Sainte-Adèle. Tout près de la Côte Sauvage, le chauffeur murmura: — Voici Falardeau qui revient. Je reconnais son Hudson... — Il ne l'aurait point rejoint, souligna le Chef... Mais nous sommes sur une piste, une excellente piste... Quelques instants plus tard, l'automobile traversait Val-Morin, grimpait la côte Beaulieu au sommet de laquelle on admire Val-Devié comme jete dans la plaine, longeait le Lac à la Truite, et entra dans Sainte-Agathe. Puis, le policier descendait à l'Hôtel Libéon, et y rencontrait l'officier de circuiton Drouin qui s'appretait à prendre son dîner. — Heureuse coïncidence, dit le chef en lui serrant la main. Il faut que je vous parle immédiatement, c'est important... En une minute, M. Drouin qui connaissait déjà toute l'histoire et qui de son côté ne négligeait rien pour pincer le bandit, comprit toute la trame du dernier événement. — C'est curieux, articula-t-il, il me semble que j'ai remarqué ce numéro-là, il y a un quart d'heure, près du Sanatorium... Une voiture Ford... un homme seul... En effet, je me souviens... Et vous me dites qu'il est le Masque Noir... — Positivement, il n'y a que lui pour agir ainsi... Ils ont vu un homme masqué: c'est donc le Masque Noir. Peut-on concevoir qu'une autre personne aurait pu se masquer? Je ne crois pas que personne, surtout dans les circonstances, puisse s'amuser ainsi, risquer de se faire pincer et de passer pour tel... — Ceci est tout naturel. Allez-vous plus loin ou si pour quelques jours vous habitez Sainte-Agathe? — Mon but est de monter jusqu'à Mont-Laurier, car je veux faire une enquête minutieuse, préparer mon plan de bataille en conséquence et agir... Je vais vous demander un service: je vous donne le numéro de licence, vous aurez tous les détails relatifs à l'enregistrement, et bien que je doute qu'il y ait là encore de la supercherie, peut-être pourrions-nous au moins nous baser sur quelque chose... Je continue... Je suis positif que l'homme a fui... Il n'est plus dans Sainte-Agathe... Il ne reste qu'à retrouver l'automobile sûrement abandonnée sur le bord de la route... Pouvez-vous être ici vendredi, à deux heures: j'aurai fini alors ma tournée d'inspection.

Et les deux hommes se séparèrent. L'automobile à nouveau démarra. Mercredi et jeudi passèrent. Pendant ces deux jours, le policier ne perdit pas une minute. Il fit ce qu'il appela une enquête secrète. Il fouilla discrètement Saint-Faustin, Saint-Jovite, L'Annonciation, Labelle et Nominique furent l'objet d'une fouille mémorable: dans ces deux localités, personne n'avait à se plaindre du Masque Noir, raison de plus de mieux fouiller. Il visita La Macaza comme La Minerve, Val Barrette, Ferme-Neuve, Mont-Laurier, Notre-Dame du Lac: il scruta toutes les campagnes comme tous les garages. Il s'arrêta dans tous les hôtels, se mêla aux conversations, se fit passer pour un touriste, parla peu et écouta beaucoup. Quoique le comté de Labelle eût à se plaindre du bandit, il n'en restait pas moins positif que le véritable centre d'activité de cette canaille était Terrebonne. Puis, il revenait à Sainte-Agathe, avec une foule de renseignements qui pouvaient être utiles plus tard, mais il n'avait rencontré aucune automobile portant le No 181432. Revenons au 181432. Arrêtons-nous un instant sur cet homme presque surnaturel, dont la notoriété avait grandi en autant qu'il inspirait de crainte et en tant que l'espace de quelques mois, était devenu un héros de légende à la manière d'Artagnan. Suivons-le: soulevons un instant ce voile qui nous le dérobe, regardons-le sans trop dévoiler son identité ce qui pour le moment nous serait inutile. Quand il eut rendu visite au chef Lesage, le Masque Noir — car c'était lui, en chair et en os, maquillé et grimé — se dirigeait vers l'Hôtel Lapointe, y entra, prenait une consommation et montait dans son auto, une Ford. En un tour de main, il refaisait sa vraie personnalité. Tout à l'heure, c'était un homme âgé qui pouvait avoir quarante ans, maintenant, c'était un jeune homme de trente ans à peine. Il souriait presque joyeux. Il avait atteint son but: il avait vu le chef Lesage. Plus tard, les raisons de cette démarche apparaîtront sous leur vrai jour et d'elles-mêmes.

DANS CENT ANS D'ICI



C'est extraordinaire comme la Olde Brew peut faire tout de suite une différence /

**Frontenac
Olde Brew Ale**
Réserve Spéciale

AU CERCLE ST-ANTOINE

A une assemblée spéciale du Comité de Régie du Cercle Saint-Antoine à laquelle sont présents: MM. E.-F. Marenand, R. Lapointe, J.-R. Brats, J.-G. Latour, A.-A. Cherrier, J.-H. Desjardins, C.-L. de Martigny.

La résolution suivante a été proposée par M. J.-R. Brats, appuyé par M. J.-N. Desjardins et adoptée à l'unanimité:

Les membres du Cercle Saint-Antoine ont appris avec regret le décès de M. le notaire Damase Léonard, père de MM. J.-V. Léonard et G. Léonard, et ils prient ces derniers de bien vouloir accepter l'expression de leur plus sincère sympathie.

Une copie de cette résolution soit transmise par le Secrétaire à messieurs J.-V. Léonard et G. Léonard et aux journaux locaux.

Saint-Jérôme, ce 6 mars 1930.
Le secrétaire,
Camille L. de Martigny

A une assemblée spéciale du Comité de Régie du Cercle Saint-Antoine à laquelle sont présents, MM. E.-F. Marchand, R. Lapointe, J.-R. Brats, J.-G. Latour, A.-A. Cherrier, J.-H. Desjardins, C.-L. de Martigny.

La résolution suivante a été proposée par M. R. Lapointe, appuyée par M. J.-H. Desjardins et adoptée à l'unanimité:

Les membres du Cercle Saint-Antoine ont appris avec regret le décès de Madame W.-Bruno Nantel, mère de M. Léopold Nantel, membre de ce Cercle et ils prient ce dernier d'accepter l'expression de leur sympathie.

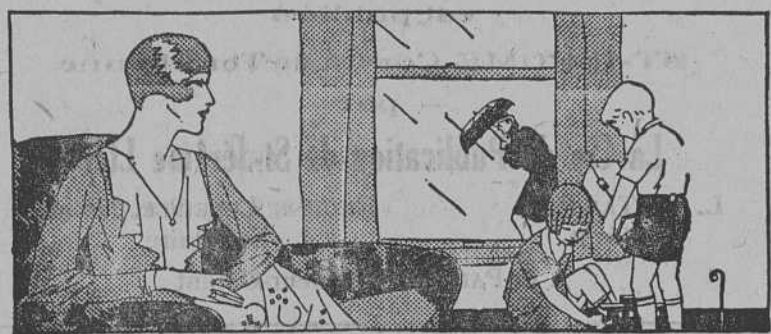
Que copie de cette résolution soit transmise par le Secrétaire à M. Léopold Nantel et aux journaux locaux.

Saint-Jérôme, ce 6 mars 1930.
Le secrétaire,
Camille L. de Martigny

LA MAGNÉSIE EST CE QU'IL Y A DE MIEUX POUR L'INDIGESTION

Elle empêche d'abimer l'estomac avec des adjuvants digestifs artificiels.

La plupart des gens qui souffrent temporairement ou continuellement de gaz, d'acidité et d'indigestion, ont mis fin aux régimes désagréables, aux aliments broyés et à l'usage de drogues dangereuses, de toniques stomachiques, de remèdes et d'adjuvants digestifs artificiels. Au lieu de prendre ces médicaments ils suivent les conseils si souvent donnés dans ces colonnes, et prennent avec un peu d'eau, après leur repas, une cuillerée à thé ou quatre pastilles de Magnésie Bisurattée. Le résultat est que leur estomac ne les ennuit plus, qu'ils peuvent manger ce qu'ils veulent et qu'ils jouissent d'une meilleure santé. Ceux qui font usage de Magnésie Bisurattée ne redoutent jamais l'approche de l'heure des repas; c'est qu'ils savent que ce merveilleux antacide et correctif des aliments, qui se trouve chez tous les pharmaciens, neutralisera instantanément l'acidité de l'estomac, l'adoucira, empêchera la fermentation des aliments et rendra la digestion facile. Faites vous-même cet essai, mais soyez bien sûr que vous avez de la Magnésie Bisurattée, qui est spécialement préparée pour usage stomacal.



Joues Roses pour les journées à la maison

Une température froide et vive donne à chacun un beau teint mais il est vite perdu à moins d'être en bonne Santé. Le Shredded Wheat est une nourriture idéale pour ceux qui ne sortent pas. Il contient les sels minéraux qui forment un sang rouge et sain, et le son qui favorise une habitude régulière même si l'exercice est restreint — et il est facilement digérable aussi. Mangez le Shredded Wheat tous les matins — un biscuit ou deux avec du lait chaud pour un déjeuner délicieux et vivifiant.



AVEC TOUT LE SON
DU BLE ENTIER

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

LABELLE

— Un nouveau garage vient d'être ouvert, par M. Giroux, de la Minerne. Nous lui souhaitons bonne chance.

— La résidence de Mme Côté vient d'être vendue à M. Alarie, de cette paroisse, pour en faire un salon de barbière.

— La maison de M. B. Jubinville a été vendue à M. C. Martin de Saint-Jérôme, pour tenir une shop de boucher. Nous lui souhaitons la bienvenue.

— Nous avons eu de beaux jours gras: le mardi après-midi, il y eut quelques costumes et le soir ils étaient au nombre de 15, après l'arrivée du train. Il y eut réception chez M. A. Bélanger, il y eut musique, chants, et danse.

— Mme A. Charbonneau souffre de rhumatisme depuis quelques semaines: nous espérons qu'elle sera rétablie bientôt.

— M. Rodolphe Labelle est revenu dans sa famille gravement malade.

— M. Francoeur, père, est mourant.

— Nous espérons que la Labelle Nickel and Garnet Co. commencera ses travaux bientôt ce qui donnera beaucoup d'ouvrage dans notre paroisse.

— Mlle Marie Samuel, de Saint-Jérôme, et M. V. Charbonneau étaient en visite chez M. A. Charbonneau;

— Miel Rita Denis est en visite chez son grand-père, M. Bertrand, pour quelque temps.

— Mme Maurée Brun était de passage à Montréal, pour 8 jours; elle était l'invitée de son oncle et de quelques amis.

— M. et Mme J. B. Godard étaient en voyage de sport à Nonningue.

Le club de Hockey Royal de St-Jovite

A L'ARENA MONT-ROYAL

Samedi après-midi, à 3 heures P. M., à l'Arena Mont-Royal, aura lieu la partie de hockey entre le Royal de Saint-Jovite et le C. P. R.

Il n'y a pas de doute qu'un grand nombre de sportsmen de Saint-Jovite accompagneront leur club, car ce sera certainement une joute qui vaudra la peine d'être vue.

Les organisateurs invitent tous les supporters et amis des places environnantes à les accompagner.

Le club de hockey Royal se compose comme suit: MM. Oscar Therrien, Eddy Duneau, Léon Bisson, Yvan Charbonneau, Philippe Aubin, Raoul Meilleur Howard Duncan, Armand Saint-Jean, Jos. Cyr, Emil Meilleur, Omer Boivin et Robert Meilleur. Arbitres MM. Aimé Robitaille, Georges Charron.

Bienvenue à nos partisans.

SHAWBRIDGE

— A M. et Mme Elie Foisy, née Marie-Louise Carrière, un fils né le 6 mars, baptisé Joseph-Réal Robert. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Rochelleau, oncle et tante de l'enfant, Portneuve: Mlle Germaine Foisy, sœur de l'enfant.

DOM LUCIEN DAVID

BIOGRAPHIE

Après avoir fait de brillantes études dans un lycée de Paris, où, dans les hautes classes, il se rencontrait souvent au Concours Général des lycées qui y envoyaient leurs meilleurs élèves avec André Tardieu, l'actuel président du Conseil des ministres français, il étudia à la Sorbonne et à l'Institut catholique, sous les maîtres qui y enseignaient il y a trente ans. Il fut un des premiers élèves du savant abbé Rousselot, le fondateur de la Phonétique expérimentale en France, et conquit le diplôme de licencié ès-lettres.

Entré dans l'Ordre Bénédictin en 1898, ses connaissances musicales le firent bientôt distinguer par l'illustre Dom Pothier, abbé de Saint-Wandrille, le génial auteur des Mélodies grégoriennes, et le restaurateur du chant sacré traditionnel de l'Eglise.

Il en devint bientôt l'élève le plus représentatif et le maître vénérable ne dédaigna pas à l'occasion, de soumettre avec simplicité, à son jeune disciple, les compositions grégoriennes où il excellait cependant, et où il est resté incomparable.

Vint l'année néfaste de 1901, où des lois de persécution obligèrent les Congrégations religieuses à quitter la France, et le jeune prêtre de 1899 reçut la mission de conduire en terre d'exil la communauté, en l'absence des Supérieurs, nécessitée par les circonstances. Il était alors chargé en second de la formation des novices.

La variété des dispositions intellectuelles de Dom David le fit envoyer, peu de temps après, à Rome, pour y approfondir les études ecclésiastiques et y conquérir les grades de théologie.

Mais sur ces entrefaites Pie X montait sur la chaire de Saint-Pierre et son premier grand acte apostolique allait porter sur la restauration de la musique sacrée. On sait que Pie X, qui connaissait depuis longtemps l'œuvre antérieure de Dom Pothier, et s'en était inspiré dans le cours de son ministère épiscopal, fit appel à l'illustre abbé, comme au maître incontesté, et le mit à la tête de la Commission pontificale pour la rédaction nouvelle des Livres liturgiques de chant grégorien.

Dom Pothier trouva tout naturellement en Dom David le secrétaire rêvé, qui, de fait, resta, pendant les neuf années que demanda la rédaction du graduel et de l'antiphonaire, son bras droit, et l'intermédiaire attitré auprès de la Congrégation des Rites, de l'Imprimerie Vaticane, et du Souverain Pontife lui-même.

Il fut l'un des témoins de l'audience où fut présenté au Saint Père, le Graduel, restauré d'après les données paléographiques les plus sûres, et put entendre Pie X chanter d'un bout à l'autre, l'Introït de la Messe de N.-D. de Lourdes; intention particulièrement délicate puisque, Pie X le savait, cette fête était "française" quoique mondiale, et sa composition musicale était l'œuvre de Dom Pothier lui-même.

Le jeune secrétaire et collaborateur du Président de la Commission Pontificale reçut de Pie X, qu'il avait l'occasion d'entretenir assez souvent, de précieux témoignages de bienveillance, comme deux grandes médailles d'argent, puis d'or, remises par le Saint-Père en personne.

Mais l'œuvre la plus remarquable, peut-être, et la plus féconde de Dom David fut son ministère apostolique dans la diffusion du chant grégorien. On peut affirmer qu'aucun maître en chant grégorien n'a à son actif un aussi grand nombre de conférences, de Journées grégoriennes, et n'eut d'auditeurs ou de choeurs à conduire, aussi complète de la pédagogie grégorienne.

Réservant aux articles de Revue les discussions concernant les questions controversées, il s'attache, dans son enseignement oral pratique, à "réaliser" la "belle prière chantée", telle que la voulait Pie X; méthode évangélique d'exposition d'une remarquable fécondité, et où se rencontrent facilement toutes les âmes de bonne volonté et tous les vrais artistes.

Son ardeur tout apostolique, qui entraîne la conviction, est servie par une clarté d'exposition qui rend tout facile et attrayant. L'éloquence de sa "chironomie", de son geste expressif a plus d'une fois obtenu des ensembles merveilleux avec des masses chorales dont les éléments ou les groupes divers se trouvaient réunis pour la première fois.

Il eut d'ailleurs occasion d'exposer, au grand Congrès du "Rythme" de Genève, il y a trois ans, sur la requête des organisateurs, les principes de cette "chironomie" expressive en une conférence qui fit grande impression sur les membres — cependant spécialisés — de ce Congrès.

Au grand Congrès de Metz, où se trouvait massée dans la vaste cathédrale, nef et transept, une masse formidable de voix, on put constater la puissance et la précision de ces gestes rythmiques par l'ensemble merveilleux que Dom David, dans une chaire qui lui permettait de dominer la foule des chanteurs, put obtenir, même dans les chants ornés les plus délicats.

Au Congrès de la Pensée Chrétienne de Strasbourg, Dom David se partageait, avec le regretté Mgr Batifol, les conférences de la journée solennelle de clôture, aidé par un groupe de séminaristes qui illustrèrent admirablement, sous sa direction, les notions pélopiennes.

Au pèlerinage annuel de Buglose,

dans les Landes, on put voir Dom David diriger avec une sûreté de main étonnante, une masse de 6 à 700 voix formée de trente groupes différents.

En 1914, le comité international des Congrès de Lourdes, l'office liturgique du Saint-Sacrement, qui fut célébré à la basilique beaucoup trop petite pour contenir la masse croissante des assistants.

Mais le Congrès était à peine terminé que la guerre éclata, et Dom David se présenta aussitôt à l'appel de la patrie menacée, comme plusieurs de ses confrères de St-Wandrille: ainsi Dom Ricard, cet ancien officier de carrière, qui fut glorieusement tué en Champagne après avoir fait l'admiration de ses chefs et de ses soldats.

Envoyé dès le début à Verdun, et choisi comme chef d'un de ces corps francs dont l'héroïsme quotidien resta légendaire, il mérita plusieurs citations à l'ordre de l'armée, et finalement, le ruban rouge de la Légion d'Honneur.

Louis Madelin, historiographe de l'armée, a raconté certain épisode de la prise d'un village, près de Verdun, dont le héros est précisément le Bénédictin que nous présentons à nos lecteurs, et qui au milieu des violences de la guerre, trouvait moyen de conserver et d'affirmer la grande devise PAX sur les murs d'une pauvre église effondrée sous les obus.

Blessé en Argonne, près du Four de Paris, et évacué pour l'opération chirurgicale nécessaire, le grégorien et le prêtre, qui avaient eu plus d'une fois l'occasion de se retrouver dans les tranchées, ou dans les positions de seconde ligne, put reprendre une activité nouvelle tout en initiant les vaillants poilus aux mystères de la mitrailleuse ou en donnant des conférences aux officiers et sous-officiers, ou encore en suivant des stages de tactique, d'observateur-aviateur, etc.

Une de ses fondations grégoriennes de guerre, la Schola de Mazamet, — du Tarn, — ne compte pas moins, actuellement de 120 membres.

Mais la guerre eut enfin un terme, et l'apôtre du chant sacré reprit sa mission si féconde et si pacifique de conférer et d'écrire.

Le talent littéraire de l'illustre grégorien ne transparaît pas seulement dans ses articles de la Revue du chant grégorien et ses fines analyses qui sont pour beaucoup une véritable révélation d'art. Il est aussi membre actif de la Société française des Auteurs et Compositeurs dramatiques.

Deux de ses œuvres composées en collaboration avec le musicien bien connu Guy de Lioncourt, l'alter ego de Vincent d'Indy à la Schola Cantorum de Paris et l'auteur de nombreuses œuvres de musique vocale et instrumentale, ont eu en France et en Belgique un succès vraiment sensationnel et du meilleur aloi: Le Mystère d'Emmanuel et le Mystère de l'Alléluia; deux "mystères" inspirés de leurs ancêtres du moyen âge, mais dont la formule hardie, à la fois très ancienne et très moderne, a su combiner harmonieusement l'art grégorien, l'harmonie médiévale et les procédés modernes, les voix et l'harmonie médiévale.

Donné dans plusieurs des plus grandes villes de France ou de Belgique, à Paris, à Lyon, à Bordeaux, Nantes, Liège, etc., ces œuvres relativement faciles à "monter" ont régulièrement produit une profonde impression religieuse et artistique, et ont été révélatrices des trésors contenus dans la liturgie "véne". Car ces mystères sont destinés, en principes, à la scène. Et chose curieuse, les artistes les plus raffinés, comme les âmes les plus simples se laissent prendre également à leur charme comme il doit en être du véritable chant sacré.

Le Droit

N. B. Nous publions cette biographie de Dom David, l'excellent musicien bénédictin que nous avons eu l'honneur d'avoir avec nous quelques jours, reproduite dans Le Droit, le 18 janvier 1930.

NOUVELLES DE SAINT-ADELE

Samedi, le 1er mars, M. Arthur de Repentigny, de Montréal, Mme P. Dumaresque et son gentil bébé, Emilien, étaient en visite chez leurs parents et amis pour quelques jours.

Lundi gras, il y eut souper familial et très grande partie de 500, organisée chez M. Félix Campeau.

Etaient présents: Mme Jos. Campeau, M. et Mme C. Campeau, M. et Mme Rod. Campeau, M. et Mme Jos. Derpentigny, M. et Mme Rosaire Campeau, Mlle C. Campeau, M. R. Campeau, B. Campeau, R. Alba Campeau, Gertrude Campeau, Jeannine Campeau, Bernadette Desjardins, MM. Arthur Derpentigny, Félix Campeau, Rol. Campeau, M. Campeau, E. Courtemanche, J.-P. Campeau, J. Campeau, Léo Desjardins et F. Desjardins.

Mlle Campeau recevaient les heureux invités avec leur grâce accoutumée.

M. A. Derpentigny est reparti pour Montréal, le 4 au soir.

La semaine dernière à l'occasion des jours gras, M. Henri Bertrand recevait M. et Mme Cyrille Dufour, M. et Mme Adélaïde Bertrand et Mme Jos. Dufour, de Saint-Jérôme.



M. ANTONIO BEAULIEU

qui a contribué au succès du Carnaval 1930. En qualité de président du comité de la Parade-mascarade il a organisé la fête du samedi soir, 1er mars, qui a été une belle manifestation.

STE-ANNE DU LAC

Lundi, le 3 mars, dans l'église de Sainte-Anne du Lac, fut célébré le mariage de M. Paul Labelle et de Mlle Divina Beauchamp. Aussitôt après le mariage, tous les gens de la noce se rendirent chez M. Martial Desloges, pour prendre le vin, et ensuite se rendirent chez M. Côme Beauchamp, père de la mariée, où la dîner fut servi et dans le cours de l'après-midi, la grande fille de voitures s'arrêta à la porte de M. Martin Labelle, pour y prendre le souper et s'amuser.

Une adresse fut lue par Mlle Lorette Labelle, petite sœur du marié et les nombreux cadeaux furent présentés par le couple d'honneur, Mlle Blanche Labelle, et M. Albert Légaré.

Parmi les invités on remarquait: M. et Mme Paul Labelle, nouveaux mariés, Mlle Blanche Labelle et M. Albert Légaré, couple d'honneur, MM. et Mmes Martin Labelle, Omer Beauvais, Gérard Touchette, Albert Giroux, Osias Légaré, Martial Desloges, Jos. Lévesque, de Ferme-Neuve, Jos. Calvé père, Wilfrid Vaillancourt, Bruneau Millette, Jos. Calvé fils, Camille Chalfoux, Charles Baulduc, Ferdinand Doré, A. Constantineau, M. A. Daviault, MM. Albert Nadeau, de Ferme-Neuve, Bruneau Boileau, de l'Annonciation, Wilfrid Daoust, Aldérie Labelle, Léo Beauchamp, Zéphir Cardinal, Louis Boie, Rodrigue Paquette, René Labelle, Jos. Doré, Henri Bigras, Lionel Courtemanche, Théophile Melançon, Alfred Melançon, Fernand Constantineau, Henri Groulx, Emile Lebeau; Mlle Jeannette Labelle, Laurette Cardinal, Jeanne Beauchamp, Lucienne Légaré, Yvonne Lorrain, Blandina Turpin, Régina Millette, Cécile Chalfoux, Fernand Constantineau, Reine-Aimée Labelle, Laurette et Edouilda Labelle.

Mlle Donald Lebeau est revenue d'une promenade chez sa sœur, Mme Nap. Baulduc de Ferme-Neuve.

L'ANNONCIATION

— Le semaine dernière, un joyeux groupe d'amis de Saint-Jovite et du Lac Mercier passèrent une agréable soirée à l'Hôtel du Nord, répondant aux invitations de M. et Mme Emile Léonard.

Etaient présents: M. et Mme Sylvio Dufour, M. et Mme Jules Boivin et leur fillelette Simonne, M. et Mme Paul-E. Richer, M. et Mme Aldérie Boivin, M. et Mme Valmore Léonard, M. et Mme René Boivin, M. A. Nerbonne, M. Wilfrid Boivin, M. Gustave Léonard, M. Odilon Léonard, M. Samuel Labonté. De l'Annonciation,

M. et Mme C. Robidoux, M. Henri Léonard et son ami M. Drouin, M. J. Brissou, M. A. Durocher, M. A. Raymond, M. E. Ducloux, M. F. Collins, M. Millejours de Macaza.

Ce joyeux groupe d'amis a aussi répondu à l'invitation de M. Joseph Richer, propriétaire de l'Hôtel Godard, de Nomingue en allant prendre un frugal dîner au cours duquel, il leur fit servir une douce limonade dont ils gardèrent un joyeux souvenir.

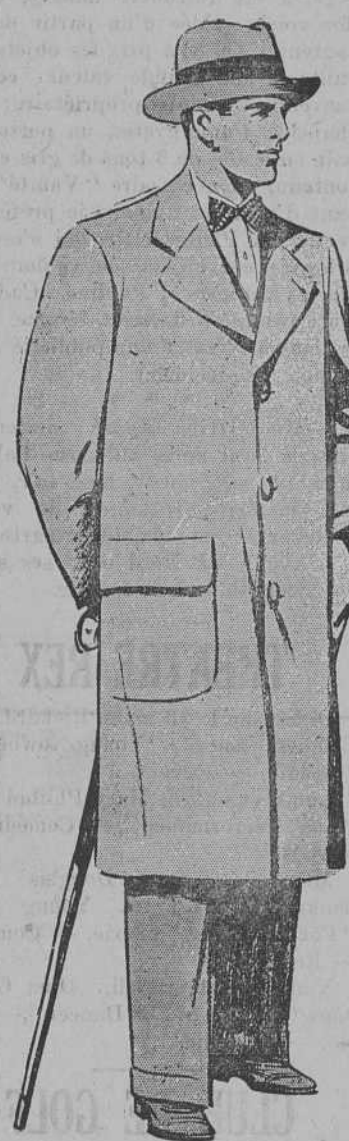
— Ces jours derniers étaient en promenade à l'Hôtel du Nord Mlle Marguerite Bastien et Mlle Florida Siméon, invitées de Mlle Laurette Léonard.

Manufacture de PORTES et CHASSIS à Saint-Jérôme

**Portes, Chassis, Jalousies,
Tournage, Découpage, Bois préparé
Bois de charpente, etc.**

Toute commande sera remplie dans le plus court délai et à très bas prix.

ELIE MEUNIER, Prop.



La MODE et Le Bon Sens exigent un Pardessus

Même si vous pouviez vous passer de Pardessus sans compromettre votre santé, vous ne voudriez pas vous en passer, parce que vous n'auriez pas l'air habillé.

Nous avons reçu une très grande quantité des derniers modèles et de couleurs très variées. . . .

Nous en avons de tous les goûts et qui peuvent accommoder toutes les bourses à partir de

\$12.00 en montant

Comme la belle saison est arrivée venez faire votre choix chez.

RAINVILLE & MATTE

328, rue St-Georges Tél. 113 St-Jérôme

L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.
Existant depuis plus de 32 ans

A payé en 1929

En Salaires

\$11,339.19

En Marchandises

\$9,971.58

En Primes

lors du concours

\$3,459.78

Si nous avons pu rencontrer ces sommes énormes, cela est dû à la coopération de tous nos amis, clients, abonnés, que nous tenons à remercier. Et nous leur demandons de bien vouloir toujours nous continuer leur patronage que nous apprécions hautement.

17 ans d'expérience d'un service
toujours prompt et courtois

Pour Ass.-Vie Gérant de District pour les
Comtés de Terrebonne, Argenteuil,
Deux-Montagnes et Labelle

Assurances Générales

Feu, Vie, Automobiles, Accidents, Maladie

Nous faisons une grande spécialité de l'assurance des automobiles à des prix très bas.

Venez consulter nos prix ou écrivez-nous.

J. T. CLEMENT

GERANT

456, rue St-Georges

Tél. 171j

St-Jérôme

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

— M. Jean Bousquet, de Légaré Automobile de Saint-Jérôme, est allé à Lachute et à Pine Hill, Co. d'Ar-genteuil, en voyage d'affaires.

— Mme S. G. Authier, de Québec, a passé quelques jours à Saint-Jérôme, l'invitée de sa sœur, Mme W. Meloche.

— Mlle Marguerite et Jeanne Meloche ont fait un séjour d'une huitaine à Montréal, à l'occasion du Mardi gras.

— MM. Arède Locas et Jos. Desjardins sont allés à Montréal, par affaires, mardi.

— M. Léopold Tousignant, représentant de la Royal Exchange Assurance et M. A. Brunette, représentant de Canadian Hardware and Minnesota Implement Mutual Fire Insurance Co., étaient à Saint-Jérôme, aux bureaux des notaires Léveillé et Parent, pour affaires, mardi.

— M. Paul Bastien, de Hudson Mass., un de nos fidèles abonnés est en vacances à Saint-Jérôme pour un mois. M. Bastien a fait le trajet en automobile avec trois amis, et se sont même rendus jusqu'à Saint-Jérôme en machine.

— M. James O'Rourke, M. et Mme Armand Desjardins de Lachine, et M. et Mme Adélard Dussault, de Pointe St-Charles, étaient les invités de M. Alphée et des demoiselles La-belle en fin de semaine.

— M. J. G. Courteau, inspecteur de la Granite State Fire Insurance Co., était de passage à Saint-Jérôme la semaine dernière chez M. J. Gabriel Labelle représentant cette compagnie.

— M. et Mme P.-E. Leclair ainsi que M. et Mme Jacques Leclair étaient de passage à Montréal dimanche dernier en visite chez M. et Mme Alfred Langlois.

— M. et Mme Alfred Langlois de Montréal, née Germaine Leclair, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Marguerite-Denis. Parrain et marraine, M. et Mme Clodomir Langlois, oncle et tante de l'enfant.

— Lors de son passage à Saint-Jérôme, Dom David, père bénédictin de l'abbaye de St-Wandrille, France, rendit visite à la famille P.-Z. Latour. Il accepta l'invitation qu'on lui fit de prendre le souper avec ses amis.

— Ottawa, le P. Conrad Latour, o. m. i., fils de M. P.-Z. Latour, se fit le cicérone de Dom David.

— MM. Léon Moranville et Albert Parent ont passé la fin de semaine à Montréal.

— Mlle Jeanne Beauvais et sa nièce Rollande Dufréne, toutes deux de Montréal, ont passé la journée de dimanche chez les parents de Made-moiselle Beauvais.

— MM. Joseph Lauzon, Louis Turcotte, Rosaire Alarie et autres étaient à Montréal, samedi dernier. Ils ont assisté aux Fêtes du Mont-Saint-Louis et sont allés voir jouer le Canadien vs Rangers, au Forum.

— Dimanche, M. Lionel Dion est allé en excursion à Lachute. Il paraît que les trains n'attendent pas... dans cette ville...

— Nous avons appris que plusieurs hommes étaient à travailler à l'ouverture de notre route vers Montréal, les automobilistes apprendront cette nouvelle avec satisfaction.

— L'édifice Parent est à se transformer en magasins des plus modernes, avec de belles vitrines, ce qui est une grande amélioration pour le centre de notre ville.

— Ces magasins seront occupés par MM. Henri Parent, Henri Chalut barbier, et Oscar Landry qui vient ouvrir une succursale dans les produits pharmaceutiques et autres lignes.

— M. Parent aura donc encore un magasin à louer.

— M. S. Hattem fera aussi de grandes améliorations à sa propriété, car M. Hattem occupera aussi le local de M. Henri Chalut.

— M. Aleide Léveillé est aussi à compléter des réparations en divisant le restaurant Antonio qui sera occupé par le Dr R. M. Neilson.

— M. Jos Gauthier, vendeur d'automobiles vient de signer un contrat avec Durant Motors of Canada Ltd. M. Gauthier a toutes les lignes de cette marque en exposition dans son salon.

— Il a aussi comme par les années passées le contrat du Graham Paige, Marmon et les trucks Rugby et Fédéral.

— M. le notaire Eugène Léveillé est allé à Farham dimanche dernier, en voyage d'affaires concernant la manufacture Phaneuf.

— M. Auray Fontaine, maire d'Acton Vale, était à Saint-Jérôme à la fin de la semaine dernière.

— Mardi, le 11 courant, nos pompiers ont répondu à un appel chez M. J. B. Primeau, inspecteur d'écoles, où le feu s'était déclaré dans la cave par une fuite d'huile. N'eût été la prompt intervention de notre brigade de nous aurions peut-être eu un désastre à enregistrer. Les dégâts ont été causés surtout par la fumée et les pertes sont couvertes par les assurances.

— Mme J.-E. Prévost est de retour à son foyer après avoir passé quel- que temps l'invitée de ses parents, le Dr et Mme G. Smith, à L'Original. Mlle Gabrielle Smith a accompagné Mme Prévost à son retour, et passera quelque temps parmi nous.

— M. Gérard Dorion, fils de M. Jean Dorion, marchand, est revenu de Ville Saint-Pierre, où il travaillait depuis quelque temps.

— Les funérailles de M. Alfred Brunet, citoyen de notre ville, eurent lieu lundi, le 10 mars 1930.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, cinq garçons et quatre filles: MM. Edmour, Germain, Robert, Achille, Léopold, Mme Léopold Godard (Simonne), Mme Paul-Emile Dorion (Carmen), Solanges, Laurence.

L'Avenir du Nord offre ses sincères sympathies à la famille.

— Lundi soir dernier, entre 9 hrs. et 9¼ heures, une sacoche en cuir beige, ayant été laissée sur une fenê-tre dans la salle des cours de sol-fège, a été retrouvée dans le corri-doir voisin vidée d'un partie de son contenu. On y a pris les objets suivants: d'une grande valeur comme souvenirs pour la propriétaire: un chapelet d'améthystes, un portemonnaie en suède de 3 tons de gris et son contenu, un nécessaire "Vanité". A- vant d'user de rigueur, je préfère a- vertir LA PERSONNE qui s'est ap- propriée ces objets, de vouloir bien me les retourner: Pauline Cadieux, boîte postale 676, Saint-Jérôme, si el- le tient à s'éviter une publicité désa- gréable, évidemment.

— Mme Ovide Légaré demeurant dans le haut de la ville, rue Labelle, décéda subitement, hier soir, à 10 hrs. On nous informe qu'elle venait de terminer une partie de carte. L'Avenir du Nord offre ses sincères sympathies à la famille.

THEATRE REX

Dimanche le 16 mars, Richard Barthelmess dans "Young-Nowheres" Comédie. — Revues.

Lundi et mardi, Mary Philbin dans "Last Performance", — Comédie, — Revues.

Mercredi et jeudi, Douglas Fairbanks Jr., Loretta Young dans "Forward Pass", Série, — Comédie — Revues.

Vendredi et samedi, Dina Gralla dans "Prince of the Dancer", — Sé- rie, — Comédie.

CLUB DE GOLF

Les membres du Club de Golf ont en leur réunion annuelle jeudi der- nier, et ont procédé lundi soir à l'é- lection de leurs officiers et à la com- position des différents comités.

Les personnes suivantes ont été nommées directeurs: — MM. Jean Rolland, J.-V. Léonard, Jean Simard, Dr J.-R. Brail, Camille L. de Marti- gny, L.-P. Marcoux, Alfred Lapointe, Hermann Barrette, C.-E. Marchand, C.-R. Joseph Fortier, Dr Alfred Cherrier, Léopold Nantel, avocat.

Ces derniers ont élu les officiers suivants: — Président: Joseph Fortier, Vice-Président: L.-P. Marcoux, Secrétaire-Trésorier: Jean Simard, Capitaine: Camille-L. de Martigny, Assistant-capitaine: Jean-P. Rolland, Comité des Finances: — M. Jean Rolland, président, MM. C.-E. Mar- chand, J.-V. Léonard et L.-P. Mar- coux.

Comité des Greens: — M. J.-R. Brail, président, MM. Hermann Bar- rette, Dr Alfred Cherrier et Joseph Fortier.

Comité des tournois et amuse- ments: — M. Camille-L. de Marti- gny, président, MM. Jean-Paul Rol- land, Léopold Nantel, E. F. Mar- chand, Joseph Fortier.

Comité du chalet et des réceptions: — M. Léopold Nantel, président, MM. Alfred Lapointe, J.-P. Bélaïr, C.-R. et Jean-Paul Rolland.

Les directeurs ont aussi retenu les services de M. Calder Taylor comme professeur et ce dernier continuera la construction des trois derniers trous, et assure aux membres que dans le mois de juin, les 9 trous ré- glementaires du Golf, pourront être utilisés par tous les joueurs.

Les directeurs veulent aussi entre- prendre une campagne de recrute- ment et faire de la publicité pour a- mener à Saint-Jérôme, les meilleurs amateurs de la Province, et comptent qu'au cours de juin, leur organisa- tion comptera au moins 150 joueurs.

Comme l'année dernière, il y aura inauguration officielle, à la date qui sera fixée suivant la température que nous aurons, et il y aura également le mercredi et le samedi la réunion habituelle suivie de la danse.

On a retenu les services d'un per- sonnel choisi pour pouvoir donner des repas aux membres et aux visi- teurs dès l'ouverture de la saison.

SYMPATHIES A LA FAMILLE LEONARD

Une erreur de mise en page nous a fait omettre la semaine dernière, les témoignages suivants de sympathies offerts à la famille Léonard à l'oc- casion du décès du notaire Léonard de Sainte-Monique.

Résolution de l'Association du No- tariat Canadien, Lettres des notaires Gaétan Valois, J. L. Blanchard, J. A. Sigouin, Vincent Fortier, Z. N. Ray- mond, du Dr Edmond Grignon, de Sainte-Agathe, Donat Lalonde C. R., Arthur Sauvé M. P. P., Émile Lau- zon, D. Gauthier notaire, résolution du Cercle Saint-Antoine, M. et Mme H. Paul, Jos. Coupal, J. N. Lorrain, Dame Robertson, Rév. Léo Baron.

À la séance régulière du conseil du comté de Terrebonne tenue mercredi la résolution suivante a été adoptée: Il est proposé par Tancrède Legault et unanimement résolu que les mem- bres de ce conseil offrent leurs plus vives sympathies à M. J. Victor Léonard, notaire, leur secrétaire-trésorier, à l'occasion de la mort de son regretté père, Me Damase Léonard, notaire de Sainte-Monique.

Que copie de la présente résolution soit transmise aux journaux avec prière de publier.

Vraie extrait. Signé J. V. LEONARD, Sec.-Trés.

La municipalité scolaire de l'A- bord à Plouffe a adopté la résolution suivante à l'adresse de la Révérende Sœur Supérieure de l'Académie St- Maxime.

«Les membres de notre corpora- tion scolaire ont appris avec un vif regret la mort de votre vénéré père; «Monsieur le président, de concert avec nos commissaires s'empres- sent de vous offrir leur plus sincères con- doléances en même temps que leur plus vives marques de sympathies dans le deuil cruel qui vous frappe.

Vraie extrait. Signé Joseph Gervais, Sec.-Trés.

UN CLUB DE RAQUETTES

Mercredi soir, avait lieu, à la sa- le de l'Hôtel-de-Ville, une première assemblée de citoyens de Saint-Jérôme, afin de jeter les bases d'un club de raquettes, à laquelle un grand nombre d'amateurs étaient présents.

M. le shérif J. W. Cyr, comme ins- tituteur de la chose, montre en quel- ques mots les avantages qu'il y a de se grouper dans une telle association au point de vue publicité, etc., en- suite il invite M. Léopold Charbon- neau à exprimer ses impressions; ce que fait celui-ci en assurant le club de tout son concours et de son dé- vouement.

Son Honneur le Maire Léopold Nantel, sur l'invitation de M. J. W. Cyr, dit qu'il est heureux de voir qu'un si grand nombre a répondu à l'appel lancé dans les journaux de la semaine dernière, et espère qu'au lieu de diminuer ce nombre ira tou- jours grandissant; «J'ai promis, dit- il, d'aider à cette formation et j'ai à cœur que ce projet réussisse.»

Vient ensuite les élections d'un comité provisoire qui aura pour tâche d'étudier un projet de constitu- tion, avant les élections générales qui auront probablement lieu en avril prochain.

Président: Léopold Charbonneau, 1er vice-président: René Dussault, 2ème vice-présidente: Mlle Fernande Cloutier, Secrétaire: Fernand Taillon, Trésorier: J. H. Desjardins, Directeurs: Edmond Rainville, A- chille Matte, Mlle Lafortune, Noella Raymond, Capitaine: Adélard Bruneau, Lieutenant: Henri Labelle, Porte-drapeau: H. April, Clairon-major: M. Gougeon, Auditeurs-scrutateurs: MM. Laurent Calvé, Rosario Plouffe, Mascotte: Jacques Lauzon.

M. le président remercie l'assem- blée du vote de confiance à lui acor- dé et promet son concours en entier pour la complète réussite. Sur sug- gestion de M. L. Charbonneau, pré- sident, M. le Maire Léopold Nantel est nommé président honoraire du club et M. le shérif J. W. Cyr, pa- tron.

M. Cyr félicite l'assemblée du choix de ses officiers et dit que si nous voulons conserver la belle ré- putation de Saint-Jérôme il faut faire quelque chose de grand qui cadre avec elle, pour cela marcher la main dans la main et faire chacun sa pe- tite part.

Proposé par M. J. W. Cyr, résolu u- nanimement:

Qu'un vote de remerciements soit adressé à Son Honneur le Maire pour le dévouement dont il fait preuve, et les preuves d'intérêt qu'il nous don- ne en nous prêtant gracieusement la salle des délibérations du Conseil pour les assemblées.

Qu'un vote de remerciements soit adressé à MM. C. H. Chénier et Rousseau pour l'amabilité dont ils font preuve et le trouble qu'ils se donnent pour aider à la formation de notre club.

ADOPTÉ. Et la séance est levée. Fernand TAILLON Secrétaire

coopératives agricoles.

À VENDRE, 2 jeunes chevaux, bonne pesanture, de même contenu, faisant un beau match. Maintenant que les trucks marchent, désirerait vendre au plus tôt à un prix très mo- dique. S'adresser à Henri Francoeur, 75, Ave Legault, Saint-Jérôme.

[Suite de la 1ère page] L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE

senté n'eût de succès. En 1872 en- fin, on commença à leur reconnaître quelque mérite, mais on a bien soin de le lui cacher. On ne le comprend pas parce que c'est un novateur, un créateur.

Frank est un mystique ainsi que Bach, il néglige tout ce qui est con- vention sa musique n'est pas monadi- que. Sa polyphonie procède par chro- matismes.

La musique a autre chose à faire que d'amuser les baveurs de café- concerts et de faire danser. Pour bien comprendre celle de Frank, il faut se rapprocher le plus possible du pri- mitif. C'est par là que sa musique se rapproche du chant grégorien.

La vie de Frank fut toute extrê- mement régulière et unie. Il était ex- cessivement bon et doux. Gounod l'ayant insulté il souriait et ses élè- ves se pressèrent près de lui pour qu'il n'entendit pas des injures.

Il mourut tristement en 1890. Il fut pris par un omeubus et serré con- tre un mur. Quelques semaines après il prenait une pneumonie qui l'ache- va.

M. Lapierre exécuta ensuite au grand orgue de l'église: Le L'Adagio de Guilmant, 2e La Finales de César Franck.

M. Lapierre nous a absolument charmés. Le brouhaha du déplace- ment a empêché que quelqu'un puisse le remarquer comme il convenait de sa belle conférence et des morceaux si magistralement exécutés et qui ont été si fort goûtés.

Il est malheureux que la tempéra- ture ait empêché un grand nombre de personnes de se rendre à cette conférence. Elles ont manqué "quel- que chose" de beau.

La prochaine conférence aura lieu mardi prochain: elle sera donnée par M. J. J. Goulet et illustrée par plu- sieurs artistes.

CHANTAL

GRATIS



Magnifique plat à patate non couvert—10 pièces—valeur \$1.00, donné gratis avec le Thé et Café. GLOBE TEA CO. MONTREAL

meilleur que tout autre thé et café du même prix. En vente partout à .75¢ la livre. Demandez-le à votre fournisseur.

Les phares de la vie ce sont VOS YEUX!

Ne les négligez pas! Ne les exposez pas avec des verres communs.



Négliger ses yeux c'est compro- mettre son avenir. Les mauvais yeux font les vies malheureuses.

CONSULTEZ UN EXPERT En définitive, il vous en coûtera moins cher.

Institut d'Optique Ouimet

4228, rue St-De n Montréal

Tél. Belair 1661

LA PNEUMONIE AU CANADA

Légère diminution dans la moyenne de la mortalité.

C'est pendant les six premières se- maines de chaque année, que la sta- tistique enregistre au Canada le plus grand nombre de décès causés par la pneumonie. Cette année, pendant ces six premières semaines, la moyenne de ces décès a été en ce pays de 109 par 100,000 de population, à com- parer à 117 par 100,000 de population durant la même période de 1929. Bien que cette amélioration dans la situa- tion — dit le bureau des statistiques de la Metropolitan Life — ne soit pas considérable, elle est pour le moins encourageante en ce sens qu'elle marque la continuation d'une situation qui se maintient depuis plu- sieurs années.

Pendant la même période cette an- née, les maladies du cœur ont été responsables d'une moyenne de mor- talité en Canada de 168 par 100,000 de population, à comparer à 216 par 100,000 de population pendant la pé- riode correspondante de 1929.

J. Donat Allard & Cie

Comptables-Auditeurs, Syndics-autorisés en faillite. Chambre 212 934 Ste-Catherine Est. Montréal, HARBOR 4870

PETITES ANNONCES

POUSSINS A VENDRE

Leghorn blancs 20c.
Rhodes Island rouges 20c.
Plymouth Rock barrés 25c.
Plymouth Rock blancs 25c.
Wyandotte 25c.
Aucun œuf de moins de 24 onces la douzaine dans mes incubateurs. Apportez-moi vos œufs pour incu- bation à 5 sous chacun. S'adresser à René Maurice, Hôtel Victoria. Tél. 39.

GAGNEZ 6.00 À 10.00 PAR JOUR Gagnez tout en apprenant métier Méca- nicien d'auto, de batteries, de Soudure autogène, Vulcanisateur, Electricien, Bricoleur, Plâtrier, Barde, Saloon de Beauté, Bonnes positions. Écrivez ou ve- nez voir. Livre d'Informations Gratia. DOMINION TRADE SCHOOLS, 1107 BVD ST-LAURENT, MONTREAL. Bureau de placement gratuit — à travers le Canada

On demande de jeunes garçons et jeunes filles désirant se faire de l'argent dans leur temps libre ou- vrage facile, bonne rémunération. S'adresser à M. Albert Thinel, 266 ru Saint-Georges.

À VENDRE OU À ÉCHANGER — Un coffre-fort, pesant 4 000 livres. S'adresser immédiatement à P.-E. Leclair, 575 Labelle.

MAISON À VENDRE à Val-Mo- rin. — Maison en pierre artificielle de 18 appartements, chauffage à air chaud, chambre de bain, foyer. Si- tuée près de la rivière, elle convient très bien pour une maison de pension. Prix d'occasion. S'adresser à M. Tancrède Legault, Val-Morin.

À VENDRE — Une belle terre à vendre un mille du village et de l'é- cole et beurrière. Bonne terre, 90 ar- cents en culture pas de souche ni ro- che. 36 acres de longs et 5 de large. Bâtie sur le bord de la rivière du Liè- vre. Cause de vente, mortalité. S'adresser à M. Hector Bélec, Lac des Écorces, Herménégilde Piché, Mont-Laurier, ou Dame Joseph Bé- lec, 597 rue Labelle, Saint-Jérôme.

À VENDRE — Maison située No 45 avenue Rolland, deux étages, 1 seul logement, avec dépendances, grand terrain. Vendra à bon marché, s'adresser à 4544 de Lanaudière, Montréal, Tél. AMherst 5064.

STENOGRAPHE ET GLAVIGRA- PHISTE DEMANDE — Adresser application par écrit, mentionner sa- laire et donner références, à casier 408 B. de P., Saint-Jérôme, P. Qué.

À celles qui sont ambitieuses. Gros salaire. Grande demande à celles qui veulent apprendre la culture de Beauté et la Coiffure. Joignez le plus grand système du Canada. Diplôme décerné. Écrivez pour information. ACADEMIE MARCEL, 8 Ste-Catherine Est. Montréal

Les personnes désireuses de se trouver une bonne servante, pour- raient s'en procurer une en s'adres- sant au bureau de L'Avenir du Nord ou 50 rue Saint-Georges.

ON DEMANDE à acheter un cou- ple de lapins grands des Flandres, tout noir; aussi une chèvre, couleur toncée, prête à mettre bas. S'adres- ser à Maxime Lanthier, Mont Saint- Michel, Co. Labelle.

On demande une fille pour travail- ler dans un magasin de hardes faites pour hommes et dames. Bonne expé- rience et références nécessaires. S'a- dresser à Isaie Miller, Ltd., Mont- Laurier, Que.

Excellents chiens de course (Dog Team) à vendre avec harnais et traî- neaux. Ces chiens ont pris part dans courses aux États-Unis et au Canada. Aubaine à ce temps-ci. S'adresser à Harry Wheeler, Gray Rocks Inn, St- Jovite.

Magasin général avec restaurant et logement situés dans le centre du village de Saint-Jovite; bonne clien- tèle; bonnes conditions. S'adresser à M. L. G. Siméon, Saint-Jovite, P. Q.

Cartes professionnelles

AVOCATS

Tél. Bureau 245 Rés. 173
Camille L. de Martigny
AVOCAT — PROCUREUR
319, Labelle Saint-Jérôme.
C. E. Marchand, C.R. J. C. Marchand, L.B.L.
Marchand & Marchand
Avocats
304, rue Labelle St-Jérôme
Phone 85 Casier Postal 408

MEDECINS

Tél. 98 Casier Postal 420
Dr L. P. Marleau
324 Labelle Saint-Jérôme.

Lavery & Demers
Avocats et Procureurs
15, rue Saint-Jacques, Montréal
Tél. Harbour 4118-4119
Succursale Sainte-Agathe des Monts

Emile L. Sasseville
L. L. L.
AVOCAT - PROCUREUR
57, St-Jacques Ouest, Montréal
Jeu et samedi à Terrebonne

Téléphone 149
Jos. P. Bélair
AVOCAT — BARRISTER
340, Labelle, Saint-Jérôme.
Téléphone: Bureau et Rés. 60

Gaston Gibeault
AVOCAT ET PROCUREUR
de la société légale
Bourassa & Gibeault
STE-AGATHE DESMONTS
Tél. Walnut 8991

L. J. T. DECARY
ARCHITECTE
Expertises et Evaluations
285, Boulevard Décarie
MONTREAL
Phone 110 Casier postal 438
Léonard & Léonard
NOTAIRES
Secrétariat du Cte de Terrebonne
Dépositaire des greffes des notai- res M. Prévost et P.F.E. Petit
316, St-Georges St-Jérôme

ELECTRICITE MEDICALE
Rayons ultra violets, Diathermie, Galvanique
Dr BRUNO ROCHON
475, rue Labelle (Tél. 280) St-Jérôme
Traitement de: Anémie, Débilité générale, Glandes tuberculeuses
Eczéma, Rhumatisme, Tuberculose des os, Affections du cuir che- velu, Ecoulement d'oreilles, Coagulation des amygdales, etc.

EUGENE LEVEILLE N. P.
LIQUIDATEUR
Edifice Parent Tél. 55 Saint-Jérôme

L'AVENIR DU NORD
SEUL JOURNAL A DISTRICT DE TERREBONNE
Existant depuis au-delà de trente-deux ans
est publié à
ST-JEROME, Comté de Terrebonne
— par —
La Cie de Publication de St-Jérôme Ltée
L. C. TAILLON, Eugène LEVEILLE, Notaire,
Président. Secrétaire.
J. B. PARENT, Directeur-Gérant

Un économiste américain écrivait der- nièrement dans le "Philadelphia En- quirer" que: "Une annonce honnête aide le commerce du marchand et pro- tège le client."

L'ameublement pour le Bureau du Chef de Police et la Salle des Pompiers de la Ville de Saint-Jérôme a été vendu par

J.-Hormisdas Boudreau
Marchand de Meubles
313, RUE SAINT-GEORGES, SAINT-JEROME.